

**Gala de soutien à Radio-Libertaire et au « Monde libertaire »**  
11 novembre - 20 h 30 - Mutualité - avec Jean Sommer, Font et Val (dans leur nouveau spectacle)

T2137-459-6,00 F

ISSN 0026-9433

le monde  
**Libertaire**

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 459 JEUDI 28 OCTOBRE 1982 6,00 F



**GARE À VOUS !**

**L'ARMÉE  
EST  
PARTOUT**



F°p.2520



LISTE DES GROUPES F.A.

PROVINCE

AINSE : ANIZY-LE-CHATEAU  
 ALLIER : MOULIN - YZEURE  
 ARDECHE : AUBENAS  
 AUDE : NARBONNE  
 B.-D.-R. : MARSEILLE - BOUC-BEL-AIR  
 CALVADOS : CAEN  
 CHARENTES-MARITIMES : MARENES - ROCHEFORT  
 COTE-D'OR : DIJON  
 DOUBS : BESANCON  
 FINISTERE : BREST  
 GIRONDE : BORDEAUX - CADILLAC  
 HAUTE-GARONNE : TOULOUSE  
 HERAULT : BEZIERS  
 ILE-ET-VILAINE : RENNES  
 INDRE-ET-LOIRE : TOURS  
 LOIRE : SAINT-ETIENNE  
 LOT-ET-GARONNE : AGEN  
 MAINE-ET-LOIRE : ANGERS  
 MANCHE : CHERBOURG  
 MARNE : REIMS  
 MORBIHAN : PLUVIGNER  
 MOSELLE : METZ  
 NORD : LILLE - VALENCIENNES  
 OISE : BEAUVAIS  
 ORNE : FLERS - LA FERTÉ-MACÉ  
 RHONE : LYON  
 SARTHE : LE MANS  
 SEINE-MARITIME : LE HAVRE - ROUEN  
 SOMME : AMIENS  
 VAR : GROUPE REGION TOULONNAISE  
 HAUTE-VIENNE : LIMOGES  
 YONNE : AUXERRE  
 LA REUNION : LE PORT  
 BELGIQUE : ARLON

RÉGION PARISIENNE

PARIS : 12 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1°, 4°, 5°, 9°, 10°, 11°, 13°, 14°, 15°, 18°, 19°, 20°.  
 BANLIEUE SUD  
 - FRESNES-ANTOY  
 - ORSAY-BURES  
 - BOULOGNE-BILLANCOURT  
 - VILLEJUIF, VITRY  
 - MELUN-SENART

BANLIEUE EST

- GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE, CHELLES  
 - MONTREUIL, ROSNY  
 - BOBIGNY-DRANCY

BANLIEUE OUEST

- HOUILLES-SARTROUVILLE  
 - VERSAILLES

BANLIEUE NORD

- VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST-OUEN, DOMONT  
 - ARGENTEUIL, COLOMBES  
 - SEVRAN, BONDY  
 - DEUIL-MONTMAGNY  
 - STAINS-PIERREFITTE

LIAISONS PROFESSIONNELLES

- LIAISON DES POSTIERS  
 - LIAISON ONF  
 - CERCLE INTER-BANQUES  
 - LIAISON ORTF  
 - LIAISON INSTITUTS DE SONDAGES

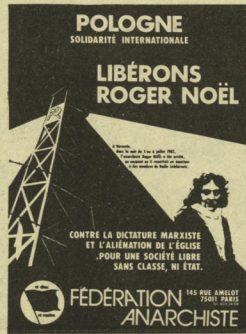
LIAISONS

NORD : NOYON, FOURMIES, PONT-SAINTE-MAXENCE, CREIL, HÉNIN, BEAUMONT, SAINT-QUENTIN, SOISSON.  
 EST : NANCY, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, VOSGES, BAS-RHIN, JURA.  
 ILE-DE-FRANCE : MAULE, BRUNOY  
 OUEST : BÉCARD, QUIMPER, ROUTOT, LAVAL, PORTIERS, SAINTES, CHATELLERAULT, ANGOULÊME, LORIENT, LA ROCHE-SUR-YON.  
 CENTRE : BLOIS, VIARZON, LE PUY, MONISTROL-SUR-LOIRE, SAUMUR, CHARTRES, BRETENOUX, CLERMONT-FERRAND.  
 SUD, SUD-OUEST : SALON-DE-PROVENCE, AIX-EN-PROVENCE, LE CAYLAR-LODÈVE, HYÈRES, MONTPELLIER, PÉRIGUEUX, ANTIÈRES, TOURNAI, BEAUCAIRE, PAYS BASQUE, SAINTE-AFFRIQUE, LA SEYNE-SUR-MER, NICE-CANNES.  
 RHÔNE-ALPES : THORON-LES-BAINS, CHAMBERY, GRENOBLE, BOURG-DE-PÉAGE, ROMANS.  
 CORSE : AJACCIO  
 GUADELOUPE : GOURBEYRE.

PERMANENCES DES GROUPES F.A.

Groupe de Noyon : permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, sous-sol de la mairie de Noyon, de 20 h 30 à 22 h 30 environ.  
 Groupe Michel Bakounine : permanence tous les vendredis de 20 h à 21 h, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Tréville, 17300 Rochefort.  
 Groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au centre d'étude et de culture libertaire, cercle J. Rostand, rue Montébello, Toulon.  
 Groupe de Rennes : le mardi à partir de 20 h à la MJC La Paillette.  
 Permanences FA d'Angers : tous les vendredis de 17 à 19 h, à la librairie La Tête en Bas, 17, rue des Poitiers à Angers.  
 Groupe de Marseille : le samedi de 14 à 17 h, 3 rue de la Fontaine de Caylus, 13002 Marseille.  
 Groupe du Havre, Jules Durand/L'entraide : Pour tout contact, écrire à ADIR, 1, rue de Neustrie, 76660 Le Havre.  
 Groupe du 11<sup>e</sup> : permanence à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 à 15 h.  
 Groupe d'Amiens : permanence tous les mardis de 19 à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens, Germain c/o BP 7, 80330 Longueau.  
 Groupe Nestor Makhno de Saint-Etienne : tous les lundis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LP, Bourse du Travail, cours Victor Hugo à Saint-Etienne.  
 Groupe « Soleil noir » de Cadillac : tous les samedis de 14 à 19 h, 26, rue de Branne à Cadillac (salle de l'ancien CES).  
 Groupe Eugène Varlin : petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure, (15<sup>e</sup>), métro boucicaud, tous les mercredis de 19 à 20 h.  
 Groupe « les temps nouveaux » de Brest : permanence le 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 10 h à 12 h, au Centre social de Pen Ar Creach, rue du professeur Chrétien.  
 Groupe Fresnes-Antony : le samedi de 10 à 19 h et le dimanche de 10 à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.  
 Liaison Blois : permanences le jeudi de 18 à 22 h, 24, rue Jean de la Fontaine, apt 57, Blois - 74.26.02.  
 Groupe d'Anizy-le-Château : tous les samedis de 10 à 12 h à leur table de vente sur le marché de Soissons, et les lundis à partir de 20 h au local « Salle communautaire du Moulin de Paris », 02000 Merléux (tél. (23) 80.17.09).  
 Groupe Sébastien Faure de Bordeaux : le mercredi de 18 à 19 h et le samedi de 14 à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.  
 Groupe Voline : 26, rue Piat, Paris 20<sup>e</sup>. Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 19 à 20 h 30, et samedi sur rendez-vous.  
 Groupe Proudhon de Besançon : 77, rue Battant, les mercredis et samedis de 16 h à 19 h.  
 Groupe d'Aubenas : de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.  
 Groupe Louise Michel : permanence chaque mardi, à 20 h, au local du groupe, 10, rue Robert Planquette, 75018 Paris.  
 Groupe de Beauvais : permanence le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 19 h à 21 h, salle de la Tour, Soie Vaute, 65000 Beauvais.  
 Liaison d'Aix-en-Provence : permanence tous les mercredis, de 14 à 17 h, dans le hall de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

Pour toute prise de contact, n'hésitez pas à écrire aux R.I., ou bien venez à la PERMANENCE DES RELATIONS INTÉRIEURES, le samedi, de 14 h 30 à 18 h, au 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup> (m° République), tél. : 805.34.08.



Affiche éditée par les Relations internationales. Prix : 5 F l'unité ; 0,90 F à partir de 10 exemplaires. Format : 56 x 96.

COMMUNIQUÉS

• Les compagnons de la région du Haut-Doubs intéressés par la propagande libertaire peuvent écrire aux RI qui transmettront à la nouvelle liaison.

• Le groupe A. Camus de Toulouse demande aux libertaires du Sud-Ouest intéressés par les actions de la FA d'envoyer leurs coordonnées aux RI afin de pouvoir les inviter à une réunion d'information qui se tiendra à Toulouse.

• Le groupe libertaire de Moulins vient de réaliser un montage sonore intitulé : *Le Mouvement libertaire dans l'Allier au début du siècle*. Cette cassette, présentée sous forme d'une conversation, n'en est que plus attrayante (durée d'enregistrement : environ une heure). Elle peut-être commandée à « Association pour une culture libertaire », BP 49, 03400 Yzeure, en joignant un chèque ou un virement postal de 50 F (port compris) au nom de l'association.

• Bientôt une feuille d'expression libertaire dans le Nord-Pas-de-Calais. Les groupes de Lille et de Valenciennes demandent aux camarades susceptibles de les aider dans la rédaction et la diffusion de cette feuille de bien vouloir les contacter par l'intermédiaire des RI.

• Dans la Somme, le mouvement anarchiste n'est actif que dans une grande ville : Amiens. De nombreux groupes ou liaisons doivent se créer dans tout le département, ou du moins dans chaque ville importante. Dans cet esprit, une liaison « Est de la Somme » vient de se créer dans le but de créer et de coordonner une activité libertaire autour des villes Péronne et Roisel. Anarchistes, libertaires et sympathisants de cette région, prenez contact avec la liaison par l'intermédiaire des Relations Intérieures de la F.A. ou du groupe anarchiste d'Amiens (FA).

• Une liaison vient d'être créée dans les Yvelines et plus précisément à Mantes-la-Ville. Tous les sympathisants intéressés peuvent prendre contact par l'intermédiaire des R.I. Collages et ventes du ML régulièrement.

Rédaction-Administration  
 145, rue Amelot Paris 11<sup>e</sup>  
 Directeur de publication  
 Maurice Joyeux  
 Commission paritaire n° 55 635  
 Imprimerie « Les Marchés de France »  
 44, rue de l'Ermitage, Paris 20<sup>e</sup>  
 Dépôt légal 44 149 - 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205 - Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse



Affiche gala. Prix : 5 F l'unité ; 0,95 F à partir de 10 exemplaires. Format : 90 x 61.

LIBERONS LES ONDES



RADIO LIBERTAIRE 89,5 MHz  
 FEDERATION ANARCHISTE

Affiche de Radio-Libertaire. Prix : 0,95 F l'unité à partir de 10 exemplaires. 5 F l'unité au-dessous de 10 exemplaires. Chèques à libeller à l'ordre de Publico.

ANGERS

Le lundi 8 novembre à 21 h, sur Radio-Gribouille (95,15 MHz), émission sur *L'éducation libertaire*, par Patrick, militant du groupe d'Angers.

Sommaire

PAGE 2 Activités des groupes FA	PAGE 6 L'UNEDIC Mendès-France
PAGE 3 En bref Faurisson Non aux expulsions Editorial	PAGE 7 Animation et action culturelle PAGE 8 A propos des Panthères noires cubaines Libération de Valladares
PAGE 4 Coral Remboursez Démographie et politique L'armée est partout	PAGE 9 Informations Internationales PAGE 10 Super-Savary Note de lecture PAGE 11 Spectacles, invités de Radio-Libertaire PAGE 12 Lettre ouverte d'un réserviste
PAGE 5 Bureautique, informatique... Grève à Air-France	

PARIS

Le groupe Eugène Varlin organise une discussion sur l'avortements et les problèmes qui s'y rattachent, le mercredi 27 octobre, petite salle du patronage laïc, à 19 h, au 72 avenue Félix Faure, Paris-15<sup>e</sup>.

PARIS

Les groupes Varlin et Louise-Michel de la FA continuent leur série de cours de formation. Le premier se tiendra au 10, rue Robert-Planquette, Paris 18<sup>e</sup> ; le second au 72, avenue Félix-Faure (Paris-15<sup>e</sup>), à 20 h. Les thèmes abordés seront :  
 - réformes et révolution, le mardi 9 novembre.  
 - l'outil révolutionnaire, le mardi 16 novembre.

TOULON

Le groupe Région toulonnaise organise le samedi 30 octobre, à l'université de Toulon-la-Garde, à l'amphi 400, à partir de 20 h, une soirée avec : *Marge, Urban Blues, 122° Sous-Sol et Paroles et Musique*.  
 Stands, buvette. Participation : 15 F.



La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste a réédité *La Liberté* de Sébastien Faure. Cette brochure est en vente à Publico au prix de 9 F l'unité.

**Abonnez-vous !**

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger	LE MONDE LIBERTAIRE
13 n°	70 F	80 F	100 F	Rédaction Administration
25 n°	130 F	150 F	190 F	145 rue Amelot 75011 Paris
50 n°	250 F	280 F	350 F	Tel. 805.34.08

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 300 F - Paiement à l'ordre de Publico

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
 à retourner 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

à partir du N ..... (inclus) ..... Pays .....

Abonnement  Rectification  Annulation et de soutien

Cheque postal  Cheque bancaire  Mandat lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste.

Reglement (à joindre au bulletin)



en bref...en bref...

Après l'accord concernant l'ouverture des établissements scolaires à l'armée...

Un postier, facteur à Paris 12, a été licencié pour la raison suivante: « Propriété douteuse, médiocrité flagrante ».

Le groupe Geronimo - qui lutte contre la conscription et l'embrigadement...

La représentativité du Syndicat de lutte d'Usinor-Dunkerque (SLT), créé en 1981...

Le 11 octobre 1982, à six heures du matin, l'hôpital Esquirol à Saint-Maurice...

La pensée libertaire s'exprime toujours le vendredi, de 20 h à 21 h sur Radio-Village, 97,2 MHz...

Le groupe libertaire liégeois organise le 30 octobre 1982 une fête au foyer des étudiants étrangers à Liège.

EN VENTE A PUBLICO

Table listing various publications for sale, including 'Bandes dessinées', 'Dessins humoristiques', 'Journaux anciens - Revues', and 'Livres'.

ÇA NE GAZE PAS CHEZ FAURISSON

COUCOU ! le revoilà. Il revient même à pleins gaz, le distingué professeur Faurisson.

homicides (à ne pas confondre avec les fours crématoires qui, eux, ont existé).

Ben voyons ! Il ne s'agissait que d'innocentes chambres de désinfection ; il se tue à vous le dire.

A.P.



Squatt

NON AUX EXPULSIONS !

DANS le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à l'encontre d'un jugement accordant un délai de deux mois aux occupants, les locaux du CAFÉ associatif du quai de la Marne ont été rasés.

Vilin. Bisson. Palikao. Couronnes, quai de la Marne, rue de l'Est, toujours le même scénario : réveil brutal au petit matin, quadrillage du quartier, expulsion manu-militari des occupants...

Alors que tous les jours nous avons droit au baratin officiel sur le logement social et la vie associative, les expériences pratiques sur le terrain, dans la mesure où elles redéfinissent le champ social, s'exposent automatiquement à la répression.

Nous n'avons pas attendu les sociologues du PS pour assurer notre prise en charge : la critique globale de nos conditions d'existence (travail forcé, manque de fric, ennui, isolement, fléage) nous a amenés à une réappropriation collective de l'habitat...

QUI A PEUR DES SQUATTS ?

Les spéculateurs immobiliers car le développement des occupations d'immeubles met sérieusement en danger leurs intérêts et leurs maigres gains.

L'Etat, car notre conception de la vie associative s'oppose au renforcement du contrôle social, qui place les individus dans une situa-

ÉDITORIAL

C'EST le 1<sup>er</sup> novembre que doit s'effectuer la sortie du blocage des prix et des salaires. Est-ce à dire qu'on va revenir à la situation antérieure de liberté totale pour la fixation des prix par les entreprises...

On peut s'interroger sur la valeur d'une telle nuance, comme on peut s'interroger sur ce fameux « système Delors » qui, pour combattre l'inflation, a imaginé que les salaires cessent de suivre l'évolution des prix...

Aussi la reprise des négociations salariales n'est-elle qu'un marché de dupes proposé aux syndicats. Après leur avoir permis de négocier le recul social que constitue le renflouement des caisses de l'assurance chômage...

Combien de syndicats accepteront de signer des accords aussi néfastes ? Il est à souhaiter qu'aucun ne s'y risquera, et cela est probable dans le cadre des propositions gouvernementales actuelles...

Le ministre de la Fonction publique a proposé l'institution d'une clause de sauvegarde pour fin 83 ; la direction d'EGF a fait de même. Mais pour obtenir un accord assez large garantissant la paix sociale pour un an...

Peut-être s'inspirera-t-on de l'exemple de la FNAC où un accord a été conclu, après une grève massive de plusieurs jours, prévoyant, outre la clause de sauvegarde, des augmentations différenciées (+ 5,4% au bas de l'échelle, rien en haut) qui permettent de maintenir le pouvoir d'achat des plus démunis tout en sauvegardant le principe d'une augmentation minimum de masse salariale.

Une telle sortie du blocage permettrait de sauvegarder l'essentiel des acquis, mais sans poser la véritable question qui est de s'en remettre une fois de plus aux promesses du gouvernement à une échéance assez lointaine.

A ce niveau-là au moins, il joue sur du velours...

François



## CORAL : OÙ EST LE SCANDALE ?

**D**ÈS le mercredi 13 octobre, les charognards de la presse à scandale et à leur traîne les quotidiens régionaux et nationaux se sont emparés de l'« affaire ». De « la rumeur du Coral », on passe à « Scandale à Aimagues », « Que faisait-on faire aux petits handicapés du Coral ? » ou encore « ignobles Ballets bleus ! Des personnalités politiques impliquées », titres qui donnaient le ton de la presse bien pensante. L'enfance la folie, le sexe, trois sujets en or pour les journalistes en manque de scandale. La curée autour du Coral et de Sigala fut déclenchée avec une foudroyante rapidité.

Affaire de mœurs : sur un simple dénonciation, on inculpe trois animateurs d'un « lieu de vie » : Claude Sigala (1), Alain Chiapello et Jean Noël Bardy pour « attentat à la pudeur sans violence sur mineur de moins de quinze ans et incitation à la débauche ».

Si le dossier d'accusation est, le passé de Jean Claude Krieff le dénonciateur de l'affaire est assez chargé. En effet, il est bien connu des « lieux de vie », où il n'a pu se faire accepter comme éducateur, ses abus de confiance répétés lui valurent d'être rejetés chaque fois. Les accusations qu'il porte aujourd'hui contre les animateurs du Coral semblent dictées par un esprit de vengeance.

Quelques jours plus tard, trois autres personnes viennent s'ajouter à la liste, parmi lesquelles René Shérer, professeur de philosophie connu pour ses écrits sur l'adolescence.

Mais qu'est-ce que le Coral ?

Une maison qui s'ouvre sur la terre, les vignes, entre Nîmes et Montpellier. Sept enfants, avec leurs différences y vivent avec cinq adultes. Ces différences, ce sont des enfants en difficulté : autistes, psychotiques, ou autres... Les animateurs de ce lieu ont touché de près la réalité des lieux d'enfermement (H.P., I.M.P., C.A.T. et autres).

Devant les carences de ceux-ci, ils ont voulu vivre des rapports différents entre adultes et enfants. Ils vivent 24 heures sur 24 ensemble, sans barrières, sans murs, sans drogues thérapeutiques au milieu des adultes, aimés par eux.

Lorsque l'affaire a éclaté, les « lieux de vie » étaient sur le point de signer une convention spéciale avec le ministère afin de régulariser leur situation.

Vu le curieux retentissement donné à l'affaire, ce n'est pas seulement le Coral qui est impliqué, c'est aussi tous les « lieux de vie », et à travers eux les expériences alternatives dans leur ensemble.

Le véritable scandale, c'est la cabale déclenchée autour de cette affaire, et l'inculpation de six personnes, sur un dossier où il n'y a aucune preuve tangible.

Qu'est-ce qui dérange tant, pour que les « lieux de vie » soient attaqués ? Qui a intérêt à se servir des accusations de Jean-Claude Krieff ? Assisterait-on à un règlement de comptes entre la droite et le PS par Coral interposé ?

Des comités de soutien se sont constitués dans de nombreuses villes de France, pour exiger la libération des animateurs et la réhabilitation des lieux de vie. Nous nous devons de défendre les inculpés.

Affaire à suivre...

Carolina (groupe de Béziers)

(1) Auteur de Visiblement je vous aime. A participé à la rédaction de Hé ! Mouvements, un livre sur les lieux de vie.



## Remboursez

**L**E Conseil des ministres annonçait le 21 octobre le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale. En attendant son acceptation par les deux chambres, cette mesure vient clore une série de volte-face politiciennes. Souvenons-nous l'engagement électoral de Mitterrand, la promesse en septembre 81 d'Yvette Roudy, celle du 8 mars de Mauroy, la déclaration en août de Bérégovoy, lequel arguant des raisons financières et spirituelles remettait à plus tard tout remboursement. D'où des tollés de protestations dans les mouvements féministes, syndicaux, et jusqu'à certains godillots du Parti socialiste. Un sondage relançait le débat. N'indiquait-il pas qu'une majorité de femmes était favorable au remboursement de l'IVG ? Elections municipales obligent, le gouvernement renversait la vapeur et accouchait d'un projet : remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale avec comme application — comme pour toutes les opérations chirurgicales — d'un ticket modérateur restant à la charge des intéressées.

Et les sous ? Pour ne pas froisser ceux qui avaient trouvé, aux dires de Bérégovoy, qu'il était immoral de voir leurs cotisations servir à payer des avortements, ce sera l'Etat qui assurera le financement, en procédant à des versements globaux aux régimes de la Sécurité sociale. Ce transfert du budget de l'Etat devra donc être soumis chaque année aux caprices, moraux et financiers, des députés et sénateurs.

Ainsi, l'avortement, qui n'est ni un but ni un moyen, mais avant tout un échec dans la contraception, reste tributaire du manque de centres IVG, du mauvais vouloir des médecins et, chaque année, des états d'âme parlementaires.

Le changement s'installe, quoi !  
Groupe FRESNES-ANTONY

## Démographie et politique

**L**ES Etats européens viennent de confronter leur politique démographique lors d'un colloque au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Autant dire qu'il s'agissait surtout d'échanger les recettes pronatalistes pratiquées par chacun d'entre eux afin d'obtenir la plus grande « efficacité ».

La stratégie de l'Etat français a ravi tous ses collègues. A tel point qu'elle est devenue une sorte de modèle en la matière. En effet, le « millésime » 80 des naissances a été le meilleur depuis 1974 (huit cent mille naissances), et il semblerait que ce ne soit qu'un début...

Il est certain que dans ce domaine comme parmi tant d'autres, l'ascension de la gauche à la tête de l'Etat n'a fait que perpétuer l'action nataliste engagée par ses prédécesseurs : prestations familiales, prêts aux jeunes ménages, allocations prénatales et post-natales, compensation des frais de garde, complément familial. Ce sont les rares prestations sociales à être revalorisées (1) ou du moins maintenues.

A cela, il convient d'ajouter l'effort de propagande nataliste diffusée par tous les médias (2) sous l'égide de M. Grandjean, directeur de la population (service rattaché au ministère des Affaires sociales) qui étudie minutieusement avec une armada de technocrates les causes de la dénatalité : sociales, psy-

chologiques, culturelles, politiques, etc., ainsi que les répercussions sur les citoyens des campagnes suscitées (3).

Cette tactique pronataliste est une aberration sociologique dans le sens qu'il ne peut être question d'une progression illimitée de la population mondiale en regard des ressources alimentaires, entre autres, que recèle le globe. Néanmoins, l'intervention de l'Etat dans le domaine démographique procède de son propre intérêt. Passant de la pronatalité à la limitation partielle ou totale des naissances (4), il choisit la tactique susceptible de maintenir son hégémonie sur son stock de matière humaine, taillable et corvéable à merci, au sein de l'économie de profit qui l'engendre.

Jean-Denis  
(liaison Bas-Rhin)

(1) A deux reprises par l'Etat socialiste.

(2) Une des dernières en date concerne une pub télévisée pour les économies d'énergie associée à l'utilisation d'une femme enceinte ; pour les démocrates en herbe, il convient de noter que cette pub est illégale car elle associe deux sujets de publicité dans un même spot, ce qui est en contradiction flagrante avec les cahiers de charge de la SFP.

(3) D'où un fichage généralisé et une dynamique de recherches des données. A cet effet, il faut savoir que les formulaires à remplir pour obtenir des allocations pré et post-natales sont partie prenante de cette stratégie de mise en fiches.

(4) Voir les campagnes de stérilisation en Inde et les contrats anti-natalistes en Chine.

## Gare à vous, garde à vous : L'ARMÉE EST PARTOUT !



**N**OS socialistes, en bons militaristes qu'ils sont, en la personne de M. Mitterrand et de M. Henuy, ont rendu hommage à la Grande Murette, le vendredi 15 octobre, et ce au travers d'une visite qu'ils ont effectuée au camp de Canjuers (Var). Ceux-ci ont assisté à une démonstration de matériel et à une revue des troupes, le clou de la journée étant la simulation de la mise en œuvre de l'arme nucléaire tactique, le tir inerte du missile « Pluton » (tout un programme !). Mais cette visite avait un air de commémoration, celle des vingt ans d'existence de ce camp qui fut créé en octobre 1962. Les agriculteurs qui vivaient sur ces terres furent expropriés pour cause d'utilité publique (sic), et ce sans ménagement. Les terres furent ainsi volées par l'armée.

Voici quelques chiffres sur ce camp de Canjuers qui se veut le polygone de tir le plus important d'Europe : longueur 37 kilomètres, largeur 10 kilomètres, soit 35 000 hectares. Une permanence de 2 500 militaires qui manœuvrent, ce qui ne va pas sans poser de problèmes aux populations, et ce au travers d'axes routiers encombrés, de bruits d'hélicoptères et de canons, etc.

L'armée, dans le Var, c'est aussi la marine avec 25 000 hommes, l'armée de terre avec 7 500 hommes, et les différents arsenaux employant 11 000 personnes. Le Var : un département où l'armée est omniprésente ; une raison de plus, pour notre survie et notre émancipation, de lutter contre la militarisation.

Bruno  
(groupe Région toulonnaise)



## Bureautique, informatique la « révolution »

L'OMBRE DU SICOB à peine évanouie, une « information » continue de se développer qui montre une nouvelle fois l'incurie des moyens de communication. On passe de la machine qui sauvera l'humanité au monstre qui la dévorera et cela, bien sûr, sans que la place du travailleur de bureau dans le circuit soit pensée. Alors, essayons d'y voir clair.

### La technique

Il y a une dizaine d'années, le matériel informatique et de bureau a commencé à s'orienter vers l'automatisation et la miniaturisation. Le travail de bureau s'est parcellisé davantage, mais surtout, de jour en jour, le contrôle par le travailleur de son propre travail lui a échappé, causant de nombreux cas de refus ou de rejet des techniques nouvelles. Il faut reconnaître que le patronat s'y est entendu pour créer une nouvelle race de préteurs du nouveau dieu « Machine », utilisant les mêmes méthodes de maîtrise du langage (Cobol ou autre), s'entourant d'un jargon propre (nouveau latin) et semblant faire la pluie et le beau temps. Mais aujourd'hui, la technique bat en brèche leur pouvoir, car la machine, si elle n'est pas devenue intelligente, « elle ne le sera jamais », n'a plus besoin d'eux. En effet, en attendant qu'elle réagisse à la voix humaine (en prototype), elle accepte déjà de parler notre langage — de vous et moi (anglicisé) — ce qui, d'ailleurs, n'est pas sans poser des problèmes à nos dirigeants, car il va falloir penser à la sécurité de l'information. En effet, imaginez que vous puissiez savoir combien gagne votre chef de service qui pleure misère à longueur d'années.

Alors, pour nous, militants syndicalistes ou autres, que devons-nous faire devant cette arrivée en masse : refuser et laisser le patronat agir à sa guise ? Ou essayer de comprendre, d'agir et de maîtriser une technique qui, de toute façon, pourra s'avérer utile pour l'avenir en luttant, bien sûr, pour que ce soit nous, travailleurs, et nous seuls qui en ayons le contrôle.

### Sous-logement ou nouveau taylorisme ?

Les bureaux actuels sont organisés hiérarchiquement sur les bases de la circulation de l'information regroupée en trois catégories : les projets et décisions, les tâches routinières et les actions élémentaires. La bureautique se propose ni plus ni moins comme but, si ce n'est la suppression des deux dernières, tout au moins leur diminution. Mais bien sûr, ils n'ont pas pensé que les « OS » (secrétaires, comptables, perfos, etc.) auraient peut-être un jour envie de faire des projets et de prendre des décisions (en autogérant par exemple). Cela ne leur a pas effleuré l'esprit. Or, la bureautique vient chambouler tout cela. La secrétaire, si elle a le code nécessaire, pourra connaître en lecture directe l'ensemble des tenants et aboutissants de son travail. pas question ! Alors, un code entrée (pour le travail de nourriture) pour le « petit » personnel et un code sortie pour les « décideurs » ? C'est à ce niveau et à celui des logiciels (j'y reviendrai plus loin) que nous devons intervenir. La machine, intrinsèquement, n'est pas une ennemie de l'homme. Seule la façon de s'en servir le devient. Tout le pouvoir au travailleur (sur son outil de travail, bien sûr, pas sur les autres travailleurs), d'accord ; mais ne laissons pas celui-là passer. Nous ne devons plus, nous, petits bureaucrates, accepter d'être les serviteurs de quelques technocrates. Ils ne peuvent se passer de nous ; mais nous, si nous maîtrisons la technique. Oui, et cela leur fiche une trouille bleue. La démultiplication des tâches, la parcellisation sont leurs armes. Sachons nous forger la nôtre. Mais ce n'est pas en refusant « toute » forme d'informatisation que l'on y arrivera, mais au contraire par une formation à ces nouvelles techniques. Dégonflons les baudruches de la machine, ne nous prosternons pas devant la bécaune (terme informatique), mais utilisons-la à notre profit et à la révolution, pourquoi pas ?

### Le déficit des logiciels

La miniaturisation, le langage simplifié ont fait apparaître l'importance de la mise en place et de la maintenance (70 à 80% du coût d'exploitation) du matériel informatique (données et traitement). C'est à ce stade, je pense, que nous devons intervenir, car c'est au niveau de la mise en place que l'on peut devenir soit les exécutants, non pas de la machine, mais des « chefs » qui l'utilisent ; soit les maîtres de notre propre connaissance. Il faut, pour s'en convaincre, lire l'innombrable presse traitant de la « sécurité » de l'information, de la « perméabilité » des systèmes, etc. Ce que craignent nos exploités, ce n'est pas que nous refusions de nous servir de l'« outil informatique », mais bien que l'on s'en serve contre eux, remettant en cause le pouvoir. Il faut aussi noter que c'est à ce niveau qu'intervient le combat pour les conditions de travail. Même si les écrans ne sont pas les monstres qu'une certaine presse dépeint, ils créent pour le travailleur des nuisances (troubles de la vue, mal de dos, fatigue nerveuse) ; il faut se battre pour garder la maîtrise des conditions de travail (pauses fréquentes, locaux appropriés, éclairage correct). L'homme n'est pas esclave de la machine, il lui reste l'arme ultime contre elle : la débrancher (forme informatique de la grève). Exigeons de participer, nous, « petit » personnel, d'être partie prenante de la mise en place des systèmes bureautiques, ne laissons pas faire ceux qui savent. Ils ne tiennent aucun compte du facteur humain que nous représentons. Faisons-les descendre du concept abstrait où ils nous ont placés sous le beau terme d'« exécutants ». On exécutera ce que l'on voudra, comme on le voudra.

Pour nous, qui travaillons dans les bureaux, la révolution passe par la maîtrise de notre outil de travail. Tout comme pour les autres travailleurs, l'autogestion se fera par la prise en charge par nous-mêmes de notre outil de travail, dans sa conception, son utilisation et dans le but que nous nous serons fixés. L'exploitation de l'homme par l'homme ne cessera pas par l'exploitation de la machine sur l'homme. Derrière la machine, il y a d'autres hommes qui ont un pouvoir sur elle. C'est contre eux que nous devons lutter, contre le système capitaliste (d'Etat ou privé) pour y substituer nos projets présents et futurs. La technique peut être au service de l'homme si celui-ci la maîtrise, au service du pouvoir si on lui abandonne.

J.-C. BARRETTE  
(groupe du Havre)

## Grève à Air-France Orly

VOILÀ déjà deux semaines que nous avons repris le travail et parmi nous, ceux qui ont lutté pour l'intégration de saisonniers, une pensée s'élève comme un slogan : treize jours de grève, et voilà les représentants de la CGT du Centre Commissariat démasqués !

Pour revenir en arrière, nous avons remarqué depuis l'avènement de M. Charles Fiterman, à la tête du ministère des Transports — qui est donc notre ministre de tutelle — un certain changement dans le comportement de nos camarades délégués CGT, surtout les têtes de liste. Pour tout dire, cela a commencé par une différence dans la physiologie, les cheveux sont devenus courts, les attachés-cases ont poussé à bout des bras de certains. Le langage est devenu responsable ! Il n'était plus vraiment question de défendre les revendications des travailleurs, mais de plus en plus ceux de la compagnie Air-France. Déjà l'année dernière à la même époque, alors que nous avions décidé (en parfait accord CGT-CFDT) l'occupation des locaux pour l'ouverture de véritables négociations sur l'intégration des saisonniers, nous avions senti une certaine réticence des délégués CGT. Et cela au bout de trois jours d'occupation, même pendant les négociations, les représentants CGT ont tenté de se défilé. Mais, à chaque fois, le personnel du centre les ont remis dans le « droit chemin », et la détermination des grévistes les a obligés à rester sur la voie tracée par les travailleurs en lutte.

Etant devenus peu à peu les meilleurs défenseurs des intérêts de la compagnie, les représentants CGT du Centre Commissariat Hôtelier ont pris du galon. La direction locale leur a ménagé des postes correspondant à leur désir et peu à peu ils ont pris beaucoup de poids dans l'entreprise. Nous ne pouvions rester insensibles à cette prise de pouvoir des délégués CGT qui représentent plus les intérêts du PC que ceux des travailleurs.

Nous en avons eu plusieurs exemples au cours de l'année 82. L'exemple le plus concret est la réduction du temps de travail. (Il faut préciser que nous travaillons en horaire décalé matinée-soirée-nuit, y compris dimanche et jours fériés. En gros, nous avons un week-end libre toutes les trois semaines.)

Les revendications des agents du centre, par rapport au temps de travail, étaient majoritairement le cumul programmé en fin de cycle, c'est-à-dire un repos supplémentaire toutes les neuf semaines.

Les délégués CGT ont réussi avec l'appui de la direction à imposer au personnel une réduction journalière de treize minutes en fin de service, ce qui s'est traduit par une augmentation de la productivité dans les services et une perte de salaires.

En septembre 82, les délégués CFDT demandent le nombre des intégrations à travers le cahier de revendications mensuel. De plus, les délégués CFDT précisent à la direction que le personnel est décidé à ne pas accepter une nouvelle réduction du temps de travail (39 h à 38 h à 1<sup>er</sup> novembre 82) dans les conditions proposées par les délégués CGT. Et de là tout explose le 28 septembre, car au cours d'une ultime réunion avec la direction, au cours de laquelle celle-ci fait l'amalgame, avec la complicité des délégués CGT, réduction du temps de travail/intégrations, afin de mieux nous noyer dans les chiffres...

Les délégués CFDT-CFTC-FO vont une fois de plus informer le personnel présent. Il est 17 h, les travailleurs présents prennent conscience de la situation et décident, dans un premier temps, d'instaurer un rapport de forces en bloquant la sortie du centre avec des chariots dans l'espoir de forcer la direction à négocier le nombre d'intégrations et de faire aboutir leurs revendications par rapport à la réduction du temps de travail.

A partir de 17 h 30, l'intersyndicale (CFDT-FO-CFTC) ne laisse plus rien sortir de l'hôtellerie (en clair, aucun camion devant ravitailler en repas, boissons, matériels et ventes les avions Air-France et compagnies de la plate-forme d'Orly ne sort).

A 20 h 45, la direction du centre quitte les locaux sans un regard pour les grévistes. Vu leur attitude, l'intersyndicale décide de faire évacuer des locaux, le personnel restant au travail, pour plusieurs raisons, sécurité des agents et des biens.

A partir de là, nous sommes en occupation et nous nous organisons dans la grève. Des camions remplacent les chariots devant la sortie, afin de durcir l'occupation.

Dès le lendemain, l'hostilité des représentants CGT à l'égard de notre action éclate au grand jour, les tracts commencent à fleurir dans lesquels on nous stigmatise de « pseudo-syndicalistes », de mouvements minoritaires, d'irresponsables, d'aventuristes. Les grévistes, appuyés des délégués de l'intersyndicale, leur signifient que nous ne libérerons l'hôtellerie que si de véritables négociations s'ouvrent qui prendraient en compte les revendications de l'intersyndicale, c'est-à-dire quarante-quatre embauches supplémentaires.

L'après-midi, nous apprenons que trois délégués CFDT sont assignés en référé pour le lendemain au tribunal de grande instance d'Evry. Qui a donné les noms ? Nous ne le saurons jamais... Nous avons loué un car, et c'est une forte délégation qui accompagne les trois inculpés. L'avocat d'Air-France appuie sa démonstration sur le fait qu'un grand nombre d'agents désirent travailler et il brandit des listes bien remplies... L'avocat de la CFDT essaye de convaincre le juge du bien-fondé de notre action. A 16 h, le jugement tombe : expulsion de trois délégués et nomination d'une médiatrice. A 17 h 45, les forces du désordre se présentent devant l'hôtellerie en présence de la direction. Le directeur du transport demande aux grévistes d'évacuer les locaux ; nous sommes une soixantaine présents. Nous lui répondons que puisque la police est là, qu'elle fasse sa sale besogne.

La police pénètre dans la cour du centre et encercle les grévistes. A l'extérieur des grilles, une vingtaine de non-grévistes, en compagnie des représentants CGT, assistent au spectacle. Dix de nos camarades, n'acceptant pas le verdict, se réfugient sur le toit de l'hôtellerie... Un cadre commence à dégager les camions sous les invectives des grévistes.

Les CRS remontent dans leurs cars, vu le petit nombre de non-grévistes ; le directeur leur donne l'ordre de rentrer chez eux. Les grévistes, quant à eux, restent massés à l'extérieur. Puis, soudain, s'organise parmi ceux d'en bas une chaîne de solidarité pour ceux d'en haut. Deux de nos camarades ont réussi à s'infiltrer à l'intérieur de l'hôtellerie et nous rejoignent sur le toit, nous apportant des cigarettes. Ils feront plusieurs voyages,

apportant tour à tour couvertures, boissons et nourritures.

Il fait nuit, le froid tombe, en bas ils ont allumé un feu avec des palettes. La sirène du mégaphone déchire le silence par instants.

Le lendemain, samedi, la médiatrice arrive vers 9 h. Elle prend note de nos revendications.

Dimanche, nous mettons un piquet de grève en place dès 5 h du matin.

Lundi, malgré le refus du secrétaire du Comité d'établissement — qui est CGT —, nous investissons le bâtiment du CE qui est juste en face de l'hôtellerie. Les grévistes y trouvent un excellent refuge. Nous votons la reconduction de la grève en 24 h. Lundi, dans la matinée, le premier camion se présente à la sortie ; le piquet de grève lui interdit le passage. De nouveau, intervention de la police.

Du coup, spontanément, les travailleurs qui étaient à leurs postes sortent, décidant de ne pas travailler sous la protection de la police. La CGT, ne voulant pas être en reste, décide une grève de 24 h. Un instant, l'intersyndicale a cru que les délégués CGT viendraient nous rejoindre dans la lutte. Le mardi, la médiatrice dépose ses conclusions devant toutes les organisations syndicales. C'est un constat d'échec ; la direction refuse de négocier. A 14 h, la CGT appelle le personnel à reprendre le travail. Le piquet de grève est maintenu et aucun camion ne sortira. L'activité est totalement bloquée.

Les flics ne reviendront plus, mais ils seront remplacés par des militants du PCF venus pour la plupart de l'extérieur de l'entreprise. Ils sont une trentaine à harceler le piquet de grève, tentant de nous provoquer par des insultes, etc. L'intersyndicale a multiplié ses démarches sous azimuts : délégations au ministère des Transports, interpellations de députés.

Samedi, nous organisons une fête — d'ailleurs très réussie. La direction nous informe qu'elle recevra les représentants des organisations syndicales à 14 h 30. Un espoir naît et les grévistes votent la levée du blocus de l'hôtellerie pour le samedi 9, à 15 h.

Lundi matin, nous apprenons que trente de nos camarades ont reçu des lettres de menaces de la direction.

Le travail a repris à l'hôtellerie et la réunion de 14 h 30 ne donnera rien, car la CGT en a profité pour donner un dernier coup de poignard à l'intersyndicale en donnant le résultat du vote qu'elle avait organisé à bulletin secret au directeur du transport, lequel aura bien du mal à cacher sa satisfaction.

Depuis, nous avons appris que huit embauches supplémentaires ont été faites.

A travers ce mouvement, beaucoup de jeunes ont pris conscience de la réalité du monde du travail. Ils ont été de bons grévistes par leurs esprits combats et inventifs. Je pense qu'ils feront désormais de bons militants. En tout cas, treize jours de grève ont créé des liens indélébiles entre la centaine qui a mené la lutte jusqu'au bout. La solidarité pécuniaire organisée dans les autres centres de la compagnie se monte à 8 000 F aujourd'hui.

Un grand merci à Radio-Libertaire pour nous avoir permis de nous exprimer sur ses ondes.

Un délégué CFDT



**D**E tout temps, les travailleurs se sont préoccupés de la protection sociale, et bien avant que Proudhon ait donné forme au mutualisme, ils avaient formé des sociétés de protection qui deviendront des sociétés de résistance qui, elles-mêmes, se transformeront à leur tour en syndicats. Et c'est Fernand Pelloutier qui, dans son ouvrage *Histoire des Bourses du travail*, fera rentrer dans le combat ouvrier ce qu'il appellera les bases multiples qui sont justement la couverture sociale du monde du travail. Disons simplement que Pelloutier pensait que c'était les syndicats qui devaient gérer certaines d'entre elles, comme ce qu'on appelait alors les bureaux de placements. L'histoire en décidera autrement, mais la tradition était suffisamment ancrée dans le peuple pour que, bien avant les assurances sociales, les organisations ouvrières constituent des mutualités et des caisses de retraite qui, ensuite, se fondirent dans le régime général.

Autour des bases multiples, de nombreuses controverses se déroulèrent entre les travailleurs, les uns les considérant comme des revendications réformistes, les autres comme des pièces avancées du syndicalisme révolutionnaire indispensables pour mettre les travailleurs en état de construire une économie différente. Pour ma part, j'ai toujours prétendu que la revendication réformatrice était l'indispensable complément du syndicalisme révolutionnaire, que le réformatisme sans projet révolutionnaire conduisait à l'intégration des travailleurs au système qui les exploite et que le syndicalisme révolutionnaire, lorsqu'il se coupait de l'action revendicative réformatrice, dépréssait jusqu'à devenir une secte sans influence. Il semble bien que l'histoire m'ait donné raison.

Mais revenons à l'UNEDIC, la dernière des grandes bases multiples instaurées au sein du système d'économie libérale. C'est en 1958 que le CNPF et quelques organisations syndicales (la CGT, elle, prendra le train en marche) constituèrent ce qu'on a appelé l'assurance chômage. La forme de l'organisme était paritaire et les organisations syndicales ne manquèrent pas de rappeler que c'était justement la part de cotisations relativement modeste des ouvriers à côté de la part patronale qui justifiait la participation patronale à la gestion de l'assurance chômage. Il faut rendre hommage aux organisations professionnelles d'avoir préparé à cette époque du plein emploi un organisme qui jouera un rôle essentiel, lorsque les vaches grasses seront de-

venues maigres. Ayant suivi l'affaire depuis son début, je crois pour ma part que les souvenirs du grand effondrement de 1930 joueront un rôle décisif dans la création du régime d'allocations. Celui-ci complétait les allocations de chômage versées par l'Etat qui étaient dérisoires. L'UNEDIC était libre de ses décisions, ou presque malgré la présence d'un contrôleur introduit par l'Etat et destiné à superviser les opérations financières. Le faible taux de chômage (- 30 000), qui existait alors, permit à l'UNEDIC de jouer effectivement ce rôle d'assurance, c'est-à-dire de complémentarité des allocations de chômage qu'elle avait défini.

## LES PATRONS VONT-ILS BRADER L'UNEDIC A L'ETAT ?

Mis à part les chômeurs secourus, le patronat et l'Etat furent, dans les premières années, les véritables bénéficiaires du système. Le faible taux de chômage, l'accumulation des cotisations patronales et syndicales gonflèrent considérablement le portefeuille du régime. Cet argent frais fut alors prêté à des taux « raisonnables » aux entreprises d'Etat d'abord, le contrôleur d'Etat étant surtout là pour veiller sur le portefeuille, et aux grandes entreprises privées.

Disons qu'alors l'UNEDIC joua le rôle d'une banque prêtant à court terme et à intérêts relativement faibles, dans laquelle les industries qui avaient suffisamment de surface pouvaient largement ayant comme seule contrainte l'obligation de rembourser rapidement en cas d'aggravation de la situation de l'emploi, mais, je le rappelle, nous étions dans les années soixante et la situation économique ne laissait pas prévoir la vague de chômeurs qui s'abattra par la suite sur le pays.

La crise économique modifiera complètement ce paysage reposant, et le régime en ressentira naturellement le contre-coup. Ce fut d'abord la fusion des deux systèmes d'allocations, ce qui fit perdre à l'UNEDIC son caractère d'assurance complémentaire. Ce furent des charges différentes

que lui imposera la crise. Mais l'Etat en est également responsable et, malgré le relèvement des cotisations, ce régime, autrefois en bonne santé, s'essouffera rapidement. Il eut de plus en plus recours à l'Etat, et on peut affirmer que l'UNEDIC perdit alors ce caractère de bases multiples que ses fondateurs lui avaient donné.

Comme il fallait s'y attendre, le patronat français, qui n'a jamais eu la reconnaissance du ventre s'apprête, devant les charges que le chômage lui impose, à donner à l'Etat un organisme qui lui garantit plus de profits et qui est devenu une charge pour lui, car, en dehors d'une budgétisation qui fera passer le régime sous la coupe de l'Etat ou l'augmentation des cotisations il n'y a pas de solution, ou si, il en existe une, classique, vers laquelle les patrons comme l'Etat guignent : c'est la réduction des dépenses, lisez la réduction de la couverture sociale des chômeurs par la réduction des prestations, ou pour la chasse aux sorcières dont le but est de réduire le nombre des chômeurs secourus.

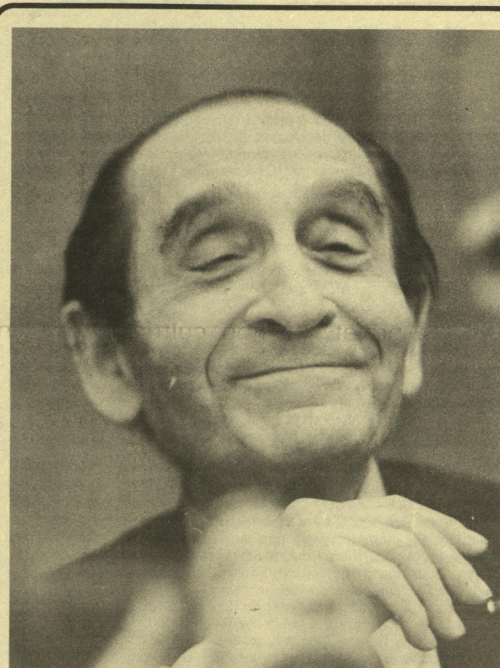
Tous les régimes de protections sociales basés sur les cotisations patronales et ouvrières sont menacés par la crise. De tout temps, cette situation a poussé l'Etat à mettre la main sur ces conquêtes ouvrières, afin de les mieux contrôler. L'UNEDIC, au même titre que la Sécurité sociale et demain les caisses de retraite, est en danger ! C'est une conquête sociale qui risque d'être avalée par l'Etat et mollement défendue par des syndicats qui n'ont pas d'autres ambitions que de se maintenir dans la société de classes. Il faut défendre le principe d'organisation de l'UNEDIC qui, dans le cadre du système capitaliste libéral s'entend, est un moindre mal. Et il faut défendre l'organisme comme une nécessité en soi, en dehors de la santé économique du régime !

Il suffit pour cela d'en revenir au syndicalisme classique qui définit ses objectifs réformatifs, non pas en fonction de la santé de l'économie capitaliste, mais en fonction des besoins de sécurité des travailleurs, sans oublier que l'autre syndicalisme, le syndicalisme révolutionnaire, a pour tâche d'abattre le capitalisme.

Le régime qu'on nous impose doit au moins maintenir les conditions d'existence des travailleurs et leur garantie sociale (dont l'UNEDIC), ou s'en aller !

Il ne s'en ira pas, dites-vous ? Et si on le poussait un peu, pour voir ?

Maurice JOYEUX



## Mendès-France

**U**N homme vient de disparaître qui fut un marginal de la politique, et que la clique parlementaire qui lui barra pendant cinquante ans les avenues du pouvoir couvre aujourd'hui d'éloges. Tout au moins dans un premier temps, car lorsque la bourgeoisie bien pensante se sera reprise, attendons-nous à la voir, par la bande, tracer un portrait moins glorieux de ce « juif à qui c'était folie de confier le destin du pays ». Et d'ailleurs, après avoir comme tout le monde fait un peu la pute, devant la sanction de l'opinion publique, nos communistes — avec sur le visage le sourire de l'innocence commence à amorcer le virage. Mais revenons à Mendès-France.

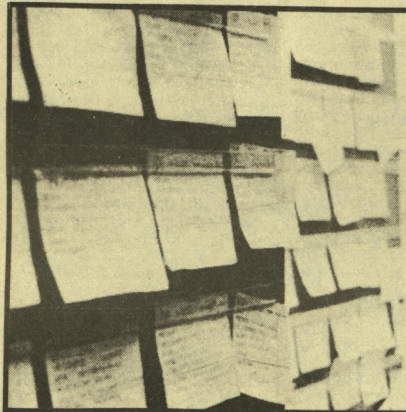
L'homme fut un radical de gauche comme il en existait pendant la III<sup>e</sup> République et il avança vers le socialisme au même pas que le socialisme se retirait du combat anticapitaliste. C'était un honnête homme et un homme de caractère qui tranchait avec la veulerie de ce personnel politique frelaté qui, dans sa majorité, fut toujours lâche devant l'événement.

Sa grande chance fut de rencontrer deux fois la jeunesse dans sa vie et cette jeunesse, devenue mûre et rentrée dans les clous, conservera le souvenir de cet homme qui lui mit dans l'âme un peu de cette poésie qui fait passer le reste. La première fois, ce fut la guerre d'Indochine à laquelle il mit fin alors qu'il amorçait la décolonisation en Tunisie. La seconde fois, ce fut le stade Charlety. En vérité, ces deux moments de son existence lui assurent l'aurole et le trahisse à la fois.

C'était un libéral bon teint qui comptait sur la planification pour sauver la démocratie. C'était un économiste sérieux et sans illusion qui recherchait la quadrature du cercle pour sauver une forme de civilisation, celle du profit légitime, bienveillant envers les pauvres et épris de justice. Ce monde est terminé et, en s'en allant sur la pointe des pieds, Mendès-France a tourné la page.

Que puis-je avoir de commun, moi anarchiste, avec cet honnête homme d'une classe destinée à disparaître. Je m'interroge. Si, tout de même, comme lui, je finirai ma carrière au Colombarium du Père Lachaise.

M. J.





# ANIMATION ET ACTION CULTURELLE

**P**OUR nous, libertaires, l'action culturelle n'est pas à créer. Les créateurs sont en place et ils agissent. En effet, malgré ses aléas, la culture populaire existe bel et bien. Travail libre, écomusées, relations sociales tournant autour de l'apprentissage mutuel, des échanges de services, sont là pour le prouver.

Ainsi, le projet d'action culturelle des anarchistes s'articule, d'une part autour de la notion d'autonomie, d'autre part autour de la notion de réappropriation (culturelle, politique, économique). Pour nous, l'animation doit fournir une aide technique, donner les moyens d'aller plus loin, relier les isolés. Elle doit échapper

per à l'encadrement, aux horaires fixes et prédéterminés. Elle doit développer le « faire ensemble ». Enfin, il s'agit pour elle de refuser l'institutionnalisation. Elle doit se battre pour le droit à la vie, à la liberté, à l'auto-organisation.

Il est d'autant plus nécessaire de faire le point sur le sujet que le gouvernement socialiste a lancé dans le domaine de l'action sociale et culturelle plusieurs innovations : création du ministère du Temps libre, militarisation de la prévention de la délinquance (ici, on envoie une bande de loubards prendre ses vacances à la caserne ; là, c'est un centre de loisirs pour délinquants animés par de gentils CRS).

## L'APPAREIL D'ACTION CULTURELLE

De tout temps, la culture a été l'espace d'un affrontement idéologique. L'action culturelle s'est vue ainsi traversée par de nombreux courants qui ont développé, selon leur idéologie, des facteurs d'intégration ou de subversion. Voir à ce sujet l'œuvre socio-éducative entreprise par les Bourses du travail au début du siècle (ML n° 445). Mais, bien sûr, la tendance qui intègre au système dominant est toujours restée la plus influente.

C'est vers 1960 que l'action culturelle devient un véritable appareil d'Etat. Cette transformation est due non seulement au réformisme des organisations ouvrières pour qui l'auto-émancipation des travailleurs ne veut plus dire grand-chose, mais aussi au bouleversement économique des années soixante.

En effet, la perte de l'empire colonial et la formation du Marché commun ont pour conséquence une transformation radicale du capitalisme. Il faut moderniser la production pour trouver de nouveaux marchés ; il faut faire face à la pénétration du capital étranger. Toutes ces transformations ont bien sûr une répercussion énorme sur la vie des travailleurs. La formation d'une main-d'œuvre spécialisée entraîne l'apparition d'une nouvelle couche sociale : techniciens, cadres, agents de maîtrise. L'exode rural provoque la construction de cités-dortoirs et les phénomènes de délinquance qui les accompagnent. La modernisation de la production favorise le travail en miettes. Bref, on assiste à un véritable bouleversement de la vie sociale aboutissant à des déséquilibres socio-culturels très importants.

Très vite, face à cette situation, on commence à parler d'animation. Pour la bourgeoisie, en effet, l'action sociale et culturelle apparaît comme un lieu neutre, dégagé des conflits sociaux, pouvant permettre aux travailleurs une meilleure acceptation de leur condition de vie.

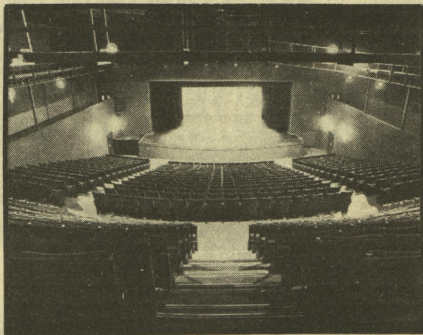
Parallèlement se développent les théories de Marc Luhan sur la communication. L'important n'est plus le contenu du message, mais la circulation de ce message. L'accent est mis sur l'aspect relationnel des rapports inter-individuels. L'individu doit communiquer, participer. Bref, l'animation ne se construit pas sur les causes de l'inadaptation sociale, mais uniquement sur les effets qu'elle engendre. Il s'agit d'intégrer tous ceux qui ont du mal à se conformer aux nouvelles normes socio-économiques. L'animateur devient un flic social. Son public n'est plus celui de l'éducation populaire ; il s'étend aux couches moyennes en plein développement, d'où l'expression d'animation globale.

Mai 68 voit le développement fulgurant de l'appareil d'action culturelle. Après avoir vacillé un instant, l'Etat s'efforce de tirer profit des événements qui

viennent de se dérouler. Il récupère à son compte les thèmes de participation, de créativité. Il reconnaît que les rapports sociaux sont mauvais, que la société est bloquée, que la croissance entraîne des bavures.

Pour une fraction moderniste de la bourgeoisie, l'animation devient un élément de régulation indispensable. Elle soigne les inadaptations et, par son projet de démocratisation culturelle, nivelle les classes sociales, favorise l'émergence d'une culture de masse, supprime les particularismes populaires sous prétexte de lutter contre les ghettos et développe une grosse industrie de loisirs. Mais ce n'est pas tout. L'animation joue le rôle d'une religion des temps modernes par l'exaltation du patrimoine national et le mythe de la communauté locale (idéalisation du quartier et de la Maison pour Tous). L'un de ses derniers avantages est de servir d'alibi et de soupape de sûreté au système capitaliste, en laissant subsister quelques éléments de contestation en son sein.

Bref, l'animation constitue un nouveau perfectionnement de la machine d'Etat ! Et comme le montre Serge, dans le ML n° 421, ce ne sont pas les socialistes qui vont y changer quelque chose, bien au contraire !



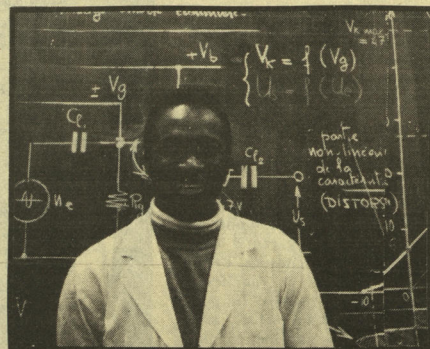
## CULTURES POPULAIRES ET AUTO-ORGANISATION

Depuis des millénaires, les pouvoirs en place mènent un combat féroce contre les cultures populaires et régionales au profit d'une culture centralisée des élites, culture de masse, culture d'Etat.

C'est ainsi qu'on observe dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle une vaste entreprise de déculturation lancée par l'Eglise et l'Etat, pour le plus grand profit des élites. Mais les cultures populaires ne s'éteignent pas entièrement pour autant. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les pratiques communautaires s'épanouissent parmi le peuple. Il s'agit surtout d'une sociabilité informelle : rôle de la veillée à la campagne et du cabaret à la ville. Mais les confréries de métiers, les sociétés chantantes et même les clubs de loisirs, imitation rageuse des cercles bourgeois, ne sont pas à négliger et sont les prémices d'une vie associative bien avant la loi de 1901.

Le combat mené par l'Etat dans les années 1900-1950 porte un coup terrible aux cultures populaires. On assiste en effet, durant cette époque, à la destruction des dialectes régionaux par l'école laïque et au développement massif des médias. Ceux-ci envahissent progressivement le paysage culturel, modelant des comportements uniformes. Engluées dans cette culture de masse, les cultures populaires agonisent.

Le début des années soixante-dix voit le réveil des cultures populaires. En effet, étroitement lié au con-



Cours du soir.

cept d'autogestion, l'idéal anti-autoritaire de Mai 68 a fait son chemin.

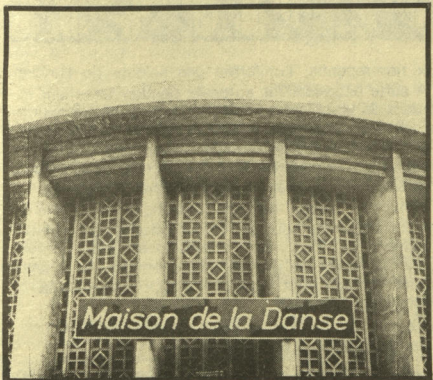
Ce réveil des idées révolutionnaires et libertaires amène une remise en cause de la culture de masse. L'art doit rejoindre la rue, la culture la vie quotidienne. En même temps que se développent la profession d'animateur et l'appareil d'action culturelle, les institutions et lieux socio-culturels sont rejetés par une frange importante de la population. On refuse la division entre une minorité de spécialistes se réservant le monopole de la création artistique et une masse de gens considérés à la fois comme des animés et des consommateurs. Selon l'expression à la mode, il faut aider la créativité à trouver ses moyens d'expression. Dans le même ordre d'idée, la nouvelle sensibilité libertaire qui voit le jour se dresse contre la hiérarchie des rapports sociaux, refuse la division du travail. La politique, elle aussi, est rejetée en tant que secteur autonome. Un ensemble de pratiques culturelles et de phénomènes sociaux se mettent en place. Ils se situent en marge et se veulent alternatifs.

Aujourd'hui, quatorze ans après la révolte de Mai 68, l'alternative sur le plan socio-culturel est toujours à l'ordre du jour. Force est de constater en effet que les cultures populaires n'ont pas disparu :

- contre-culture du mouvement alternatif (écoles parallèles, coopératives de production, squatts...);
- pratiques culturelles des travailleurs manuels (sur les pratiques autonomes de la classe ouvrière telles que le travail libre, voir l'article signé Monique, du groupe Kropotkine, paru dans le ML n° 426 bis).

Les cultures populaires sont parties intégrantes de la mouvance autogestionnaire. A nous de les développer !

**Eric DUSSART**  
(groupe de Lille)





PENDANT les années 60, le gouvernement Fidel Castro a entretenu d'étroites relations avec le mouvement noir nord-américain, plus particulièrement avec les responsables les plus en vue du moment : Eldridge Cleaver, Stockely Carmichael, le dernier président d'honneur du congrès de l'OLAS (1) (La Havane, 1967), accusé par la suite d'être un agent de la CIA.

Il n'est pas surprenant que ces relations se soient établies. Les leaders du mouvement noir nord-américain soutenaient des positions qui appelaient à des changements « révolutionnaires » dans leur société de contradictions, caractérisée historiquement par la plus absurde et démentielle des discriminations : le racisme.

Fidel Castro, comme d'habitude, exploita ce filon. A Cuba, l'esclavage a été aboli il y a à peine un siècle. Les contradictions raciales sont l'héritage direct de cette société où les blancs étaient maîtres, les noirs esclaves.

Les plus vieux exilés cubains (2) disent souvent qu'il n'existait pas de discrimination raciale avant la victoire de Castro. On sourit de ces observations quand on se rappelle des sociétés et des clubs pour blancs, pour noirs, pour mulâtres. Avant le triomphe de Castro, la seule garantie dont bénéficiaient les citoyens, c'était d'avoir le droit de manifester leurs opinions racistes. Le gouvernement cubain actuel, avec des arguments aussi hallucinants que ceux des premiers exilés, a décidé d'abolir la discrimination raciale et le racisme par voie de décret oral, c'est-à-dire par des discours ou des mesures légales qui n'ont aucun écho dans la pratique.

Aujourd'hui, personne ne peut plus publiquement exprimer sa répulsion pour telle ou telle couleur de peau, parce que ça n'est pas révolutionnaire. Les couleurs de peau correspondent à l'atavisme du passé, à la société de classes et au capitalisme. Le résultat de tout ceci a été que bon nombre de Cubains ont manifesté leur racisme de façon hyperbolique, voire secrète. De cette façon, ils évitent d'être identifiés comme racistes. Avec de l'imagination, cela peut provoquer les résultats les plus inattendus.

Naturellement, à Cuba, on n'admet pas les études sociologiques partant sur les relations des mulâtres, des blancs et des noirs entre eux. Il existe des penseurs officiels qui partent du principe qu'aujourd'hui, à Cuba,

tous les lieux appartiennent au peuple, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de plages réservées à chaque groupe ethnique, ce qui est vrai. Le caractère privé de ces endroits a été transféré à des groupes idéologiques : étudiants et techniciens étrangers, diplomates et fonctionnaires, hauts dirigeants du gouvernement castriste. L'innocence est une vertu répandue chez les hommes, jusqu'à ce qu'ils soient laminés par les lois de notre civilisation impitoyable.

Ces quelques propos ne sont que l'introduction d'un souvenir. Entre l'automne et l'hiver 74, il s'est produit à la Havane un étrange événement patroné par le gouvernement et la Sécurité de l'Etat cubain (3) : il a été demandé à un groupe de jeunes noirs (dont certains étaient des amis personnels des leaders noirs nord-américains) de former un noyau en vue de réaliser des recherches, des études et des ana-

lyses sur l'histoire de Cuba en relation avec la culture noire (africaine). Cela, avec au départ, l'idée qu'un pays révolutionnaire devait se libérer des formes d'aliénations et de colonisation de l'esprit exprimées dans les valeurs culturelles occidentales. C'est-à-dire que les comportements de l'homme et de la femme noirs de Cuba étaient faux, tentaient de correspondre aux valeurs des blancs.

A Cuba, on entend des slogans depuis 1959 qui, s'ils ne résultent pas d'une forme sociale de racisme, ne peuvent être que le fruit d'un accord entre Dieu et le diable. « J'échange un chariot de noirs morts contre un blanc vivant », « C'est une noire fine (elle n'a ni nez épâté ni lèvres lipues », « Faire les choses comme les blancs », « Le noir pue, le blanc est propre ».

Ce groupe d'hommes, tout en sachant que la situation sociale du pays est en permanence caractérisée par l'attitude répressive du gouvernement, a continué ses plans et ses analyses. Ainsi, ces hommes se mirent-ils à soutenir des réunions toujours accompagnées de liqueurs et de disques des classiques du jazz : l'affaire fut vite réglée. La Sécurité d'Etat, informée par un de ses confidents (il est possible que parmi ces chasseurs d'identité culturelle se trouvât un agent de la police politique ou un simple indicateur), décida d'en finir avec cette attitude marginale qui aurait pu attirer l'attention d'autres citoyens.

Un jour, le jeune qui a eu l'idée de lancer le mouvement, Reynaldo Barasso, a été surpris dans son appartement de la rue Linea par un groupe de mercenaires, armés jusqu'aux dents, menaçants.

C'est de cette manière (par ce groupe d'hommes et de femmes) que commença l'aventure qui les conduisit à un parti politique comparable à celui des Black Panthers, mais qui n'était pas du tout ami du régime de la Havane.

Les méthodes de détention et d'interrogatoires furent très diverses. Certains, comme Luis Escobar et Barroso, furent capturés à grand bruit, terrorisés, puis remis en liberté. D'autres, comme le professeur A. Fawler, le poète Ernesto Gonzales, le pianiste Susana Torres et Natividad Torres de Casanova, virent leur courrier censuré, puis furent interrogés et menacés.

Ceci, rapporté brièvement, est un des aspects de la société cubaine qui prouve le coupable génocide perpétué par un noyau gouvernemental dévastant la sensibilité et la condition humaine d'une population transformée en un authentique déséquilibre mental.

(1) Organisations proches de Cuba sur le continent américain.

(2) Ceux qui ont fui Cuba avec la victoire de Castro, en 59 : les partisans du dictateur Batista (qui avait pris le pouvoir en 52), ainsi que la droite qui gouvernait auparavant, démocrates-chrétiens et libéraux.

(3) Police politique.

## A propos des Panthères noires cubaines

(Traduit de « *Guangara libertaria* » organe du Mouvement libertaire cubain en exil).



Cuba

## Libération de Valladares

Le poète Armando Valladares, prisonnier des geôles cubaines depuis vingt-deux ans, vient d'être libéré. Ainsi, les portes du goulag tropical se sont ouvertes devant un homme très affaibli depuis sa grève de la faim de 74. Cette « clémence » est d'ordre politique : Fidel Castro entendait là manifester sa sympathie envers le gouvernement français. Mitterrand était en effet intervenu en faveur du poète, ainsi que Régis Debray, le guerillero repent, l'opposant au dictateur... littéraire Bernard Pivot, mais grand ami d'un autre dictateur, Castro.

Valladares, catholique ayant adhéré à la révolution cubaine, avait rejoint, dans les années 60, un groupe d'opposants au nouveau régime. Arrêté, condamné à trente ans de prison, il put goûter ainsi aux joies des prisons cubaines : travaux forcés, sévices, programmes de rééducation. Citons-en un exemple : Valladares — et d'autres anciens opposants à Batista — durent vivre en slip pour avoir refusé de porter le vêtement

destiné aux non-repentis, l'uniforme des soldats de l'ancien dictateur. A cette occasion, les autorités pénitentiaires leur refusèrent le droit de visite, pour respecter la décence ! Ses poèmes, sortis clandestinement de prison, écrits sur du papier hygiénique, le firent connaître à l'étranger. Il fut ainsi adopté par Amnesty international ; en France, le comité créé pour sa libération était présidé par l'écrivain espagnol Fernando Arrabal.

Le cas Valladares illustre bien les conditions de détention des prisonniers politiques sous le régime communiste cubain. Selon le rapport 81 d'Amnesty international, leur nombre s'élèverait encore, après les grandes libérations de 78, à deux cent cinquante. Il s'agit pour la plupart d'opposants incarcérés depuis une vingtaine d'années.

Constatons que Cuba, l'Etat ouvrier, paradis de l'extrême gauche soixante-huitarde, a de beaux restes.

Groupe FRESNES-ANTONY



# Coopération anarchiste en Scandinavie

Le premier congrès anarchiste réunissant des délégués et des observateurs de plusieurs pays nordiques s'est tenu à Oslo du 15 au 17 octo-

bre. L'ordre du jour était complet et laissait entrevoir la volonté de coopération et de travail en commun des anarchistes nordiques, organisés ou non. Ce congrès s'adressait aux compagnons suédois, norvégiens, danois, finlandais et islandais. Si certains délégués n'ont pu se déplacer, des lettres de contribution sont parvenues au secrétariat du congrès, et cela n'a pas entravé le bon déroulement des travaux. Voir à ce sujet le texte final adopté lors de la dernière séance.

Nous tenons à remercier les organisateurs (l'Anorg, Fédération anarchiste norvégienne) du chaleureux accueil apporté à la bonne tenue du congrès.

La séance du vendredi soir

était consacrée à une discussion générale sur l'état du mouvement anarchiste en Scandinavie. Les anarchistes y sont nombreux, mais la plupart du temps ne sont pas organisés spécifiquement. L'ANORG étant le seul exemple significatif de fédération anarchiste qui rassemble suffisamment de militants pour mériter cette dénomination.

En Suède, si beaucoup d'anarchistes effectuent un travail important au sein de la SAC, centrale syndicale bien implantée, il existe des groupes affinitaires peu nombreux et relativement peu

disposés à se fédérer.

La situation est un peu différente au Danemark. Si là encore, comme en Finlande, nous ne pouvons pas parler de fédération, les anarchistes sont investis dans des mouvements alternatifs forts et diversifiés. Cela se traduit par des collectifs de travail, dans l'agriculture par exemple, mais aussi par des communautés de vie et de travail. C'est en tenant compte de cette situation que le manque de contacts et de suivi dans le travail a été

mis en lumière, et les congressistes examineront le samedi les propositions concrètes destinées à remédier à cette carence. Ainsi, cette coopération doit s'effectuer sur tous les fronts d'intervention et devrait renforcer la crédibilité des actions anarchistes. Une conséquence immédiate de cette coopération renforcée devrait être la meilleure diffusion des publications anarchistes.

Et si la séance de dimanche, en clôture, était consacrée à l'adoption des résolutions finales, nous devons surtout retenir la volonté nettement exprimée de l'ANORG de jouer le rôle de pôle de regroupement. Certes, l'ANORG étant la seule fédération nordique constituée, elle cherche à diffuser cet exemple, et elle insiste sur la nécessité de participer activement à l'Internationale des fédérations anarchistes. Mais si cette initiative est louable, il faut qu'elle s'exerce dans un cadre bien défini. Or, nous pourrions justement reprocher à ce congrès de ne pas s'être suffisamment penché sur cet aspect particulier. La création d'un bureau scandinave de l'IFA est une décision qui a été prise sans que toute la clarté ait été faite sur ses implications. Notons que ce bureau n'est que provisoire et anticipe sur la création d'une Fédération anarchiste nordique dans les prochaines années.

Saluons ce volontarisme dans leur implantation et soyons sûrs que ce congrès marque une étape importante dans la diffusion de l'anarchisme en Scandinavie.

# Le premier congrès anarchiste nordique

Le premier congrès anarchiste nordique s'est tenu du 15 au 17 octobre 1982 à Oslo (Folkets Hus, Youngstorget). Il a été organisé par l'ANORG/IFA, la Fédération anarchiste norvégienne affiliée à l'IFA. Ce congrès s'est tenu selon le désir d'Umberto Marzocchi, secrétaire de la CRIFA, souhait exprimé dans une lettre du 12 mai 1982 à l'ANORG. Etaient présents des délégués de plusieurs pays nordiques, ainsi que des observateurs de la SAC (Sveriges Arbetares Centralorganisasjon), des Federativs Förslag (maison d'édition de la SAC), un délégué du groupe Praxis et un des éditeurs de *Brand Valestra*, autre revue anarchiste suédoise. Mentionnons aussi plusieurs observateurs nordiques et un représentant de la Fédération anarchiste française.

Le principal sujet de ce congrès était la coopération anarchiste nordique. L'accord s'est fait sur l'acceptation d'une coopération très large. La coopération idéologique, économique et culturelle a été envisagée sur les points suivants : l'action des anarchistes dans les syndicats, le mouvement collectiviste, coopérativiste, le mouvement éco-

logiste, féministe, le soutien aux jeunes s'occupant des « maisons de quartier » et aux mouvements luttant contre l'alcoolisme et la drogue. A été abordé aussi tout le travail à effectuer concernant la documentation et l'analyse. La proposition d'organiser des concerts a été retenue comme étant une importante possibilité de diffuser l'anarchisme en direction des jeunes.

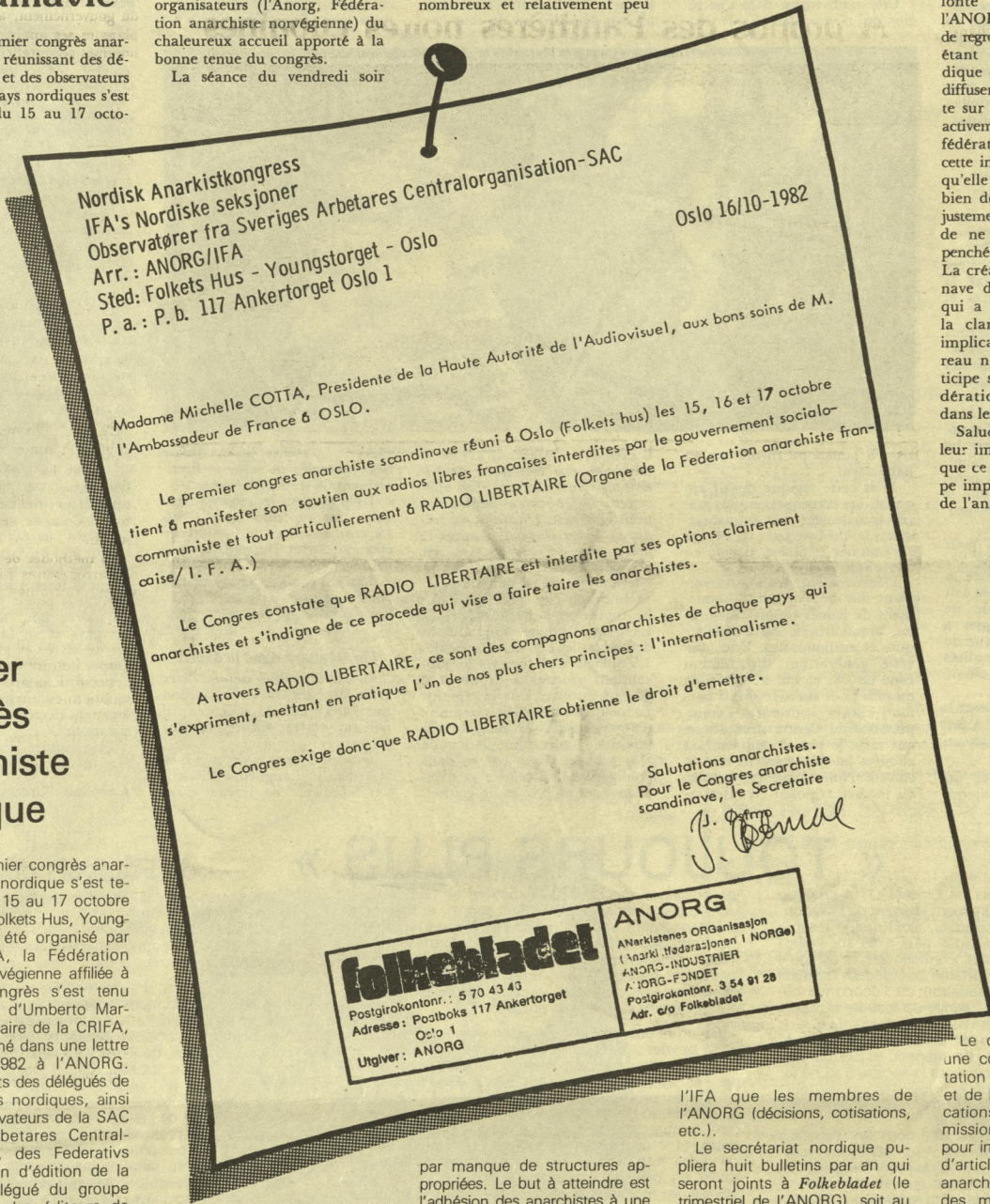
Le congrès a constaté que la circulation de l'information entre les anarchistes nordiques n'était pas satisfaisante, et ce,

par manque de structures appropriées. Le but à atteindre est l'adhésion des anarchistes à une section nordique de l'IFA à travers leurs propres fédérations nationales. A cette fin, le congrès, unanime, décide de mettre en place un secrétariat nordique de l'IFA. Pour l'instant, ce rôle sera tenu par le secrétariat administratif de l'ANORG. Comme il n'existe à l'heure actuelle qu'une seule fédération nordique constituée, l'ANORG, les anarchistes qui voudraient adhérer à l'IFA pourraient le faire par l'intermédiaire du secrétariat nordique de l'IFA. Ces anarchistes se trouveront dans la même situation vis-à-vis de

l'IFA que les membres de l'ANORG (décisions, cotisations, etc.).

Le secrétariat nordique publiera huit bulletins par an qui seront joints à *Folkebladet* (le trimestriel de l'ANORG), soit au bulletin intérieur, ou bien, selon le cas, un espace sera réservé dans ces publications pour les informations en provenance du secrétariat. Ces informations seront publiées dans les mêmes conditions qu'est publié *Folkebladet*. (En effet, il existe une sorte de contrat entre *Folkebladet* et l'ANORG qui règle les questions économiques et rédactionnelles).

Un accord a été conclu entre *Folkebladet* (ANORG) et les Federativs Förslag (SAC) concernant l'échange d'informations et de publications.



Nordisk Anarkistkongress  
IFA's Nordiske seksjoner  
Observatører fra Sveriges Arbetares Centralorganisation-SAC  
Arr.: ANORG/IFA  
Sted: Folkets Hus - Youngstorget - Oslo  
P. a. : P. b. 117 Ankertorget Oslo 1

Oslo 16/10-1982

Madame Michelle COTTA, Présidente de la Haute Autorité de l'Audiovisuel, aux bons soins de M. l'Ambassadeur de France à OSLO.

Le premier congrès anarchiste scandinave réuni à Oslo (Folkets hus) les 15, 16 et 17 octobre vient de manifester son soutien aux radios libres françaises interdites par le gouvernement socialiste et tout particulièrement à RADIO LIBERTAIRE (Organe de la Fédération anarchiste française / I. F. A.)

Le Congrès constate que RADIO LIBERTAIRE est interdite par ses options clairement anarchistes et s'indigne de ce procédé qui vise à faire taire les anarchistes.

A travers RADIO LIBERTAIRE, ce sont des compagnons anarchistes de chaque pays qui s'expriment, mettant en pratique l'un de nos plus chers principes : l'internationalisme.

Le Congrès exige donc que RADIO LIBERTAIRE obtienne le droit d'émettre.

Salutations anarchistes.  
Pour le Congrès anarchiste scandinave, le Secrétaire

J. O. Orm

**folkebladet**

Postgironkontonr.: 5 70 43 43  
Adresse: Postboks 117 Ankertorget  
Oslo 1  
Utgiver: ANORG

**ANORG**

Anarkistenes ORGANISASJON  
(Anarki Medlemsorgan i NORGE)  
ANORG-INDUSTRIER  
ANORG-FONDDET  
Postgironkontonr. 3 54 91 28  
Adr. c/o Folkebladet

Le congrès décide de créer une commission de documentation s'occupant de la lecture et de la présentation des publications anarchistes. Cette commission devra aussi effectuer, pour information, les traductions d'articles parus dans la presse anarchiste étrangère. La liste des membres de cette commission sera publiée dans le bulletin nordique.

Le secrétariat nordique devra, à travers ce bulletin, contribuer à organiser des activités communes, entre autres des congrès, des conférences, des « tribunes anarchistes », des symposiums, des séminaires, des rencontres estivales, des activités culturelles. Le congrès a décidé que l'ANORG organisera une rencontre nordique la deuxième semaine de juillet 1983.

Le secrétariat devra se charger de la coordination des activités nordiques.



# Super-Savary ou le parachutage de la culture

**D**ANS le cadre de la politique de décentralisation, Jérôme Savary est nommé directeur du Centre dramatique du Languedoc-Roussillon. Avec la bénédiction du ministère de la Culture, des municipalités, il est accueilli à bras ouverts, avec des moyens démesurés par rapport à ceux qu'ont connus ses prédécesseurs.

Le 31 décembre 1981, il fait son entrée à Béziers, en fanfare, habillé en bourgeois gentilhomme, à la tête de la tête de sa troupe, le « grand Magic Circus ». Avec une âme de pionnier, il veut réussir là où ses prédécesseurs se sont cassés le nez, à savoir : repeupler le désert culturel du Languedoc-Roussillon.

## Mésaventures au Centre dramatique

Le Centre dramatique du Languedoc-Roussillon a été créé en 1968. Il se voulait un prolongement naturel des festivals d'été qui foisonnent sur le littoral, là où il y a de vieilles pierres et des touristes.

Partout où les centres se sont installés en France, ils ont bénéficié des appuis des municipalités capables de donner les moyens nécessaires à son développement, que ce soit à Saint-Etienne, Lyon-Villeurbanne, Toulouse, Grenoble... Ici, rien de tel. Entre les mains de personnes élitistes, Montpellier, la grosse ville du coin, a toujours refusé d'accueillir le centre. Du théâtre populaire, pensez donc !

L'initiateur du projet, Jean Deschamp, va à Carcassonne, où il peut réaliser son festival de la Cité. Il voulait que le centre soit une structure permanente de création ; il dut se résigner à n'être qu'un programmeur de spectacles pour municipalités sans imagination et sans volonté politique.

Jacques Echantillon prend la suite en 1975. Ils s'installent à Béziers, où la municipalité fait un gros effort.

Mais ces villes n'ont pas un potentiel suffisant de spectateurs

pour asseoir un centre dramatique. Et celui-ci coûte cher : c'est pratiquement la seule équipe permanente qui crée des spectacles dans la région.

Jacques Echantillon a un projet de décentralisation théâtrale : « réveiller la province », en créant des pôles de création à travers le pays. Six ans après, il s'en va, découragé, faute de moyens et d'appuis financiers.

Créé tardivement dans une région qui n'en voulait pas, le Cen-

ter, personne ne veut sa disparition, mais réclame leur soutien aux jeunes troupes.

## Boulimie créatrice

Le 1<sup>er</sup> janvier 1982, Jérôme Savary entre en fonction. Depuis, des créations grandioses ! Il agrandit l'équipe qui, de quinze salariés passe à soixante-dix en six mois, et jusqu'à cent cinquante pendant les rencontres nord-sud ; il ouvre des ateliers. Tout cela avec la bénédiction de tous car

Qui va payer ? Va-t-il déposer son bilan ?

Ne s'estimant pas responsables des erreurs de gestion, les employés remettent en cause le fonctionnement du centre et se mettent en grève. Mais cela ne va pas durer. Pas question d'abandonner le centre ! La municipalité de Béziers va pleurer pour le conserver (image de marque oblige) et le ministre va rallonger la sauce ; les banques avanceront le reste. Un plan de redressement financier est mis en

périences idéal pour les nouveaux cadres de la décentralisation. Le littoral, région-record du chômage, bronze-cul de la France, est devenu le terrain de ces nouveaux aventuriers.

Et Super-Savary en est un de taille ! Non pas que je remette en cause le talent de ce monsieur, c'est un créateur génial, mais... parachuté de Paris, plein de bonnes intentions, il arrive comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Pensez donc, il croit arriver dans le désert, et il ne remarque même pas les associations, les troupes théâtrales qui font dans le culturel, certaines depuis dix ans déjà et qui, avec leurs faibles moyens, sont la réalité culturelle du pays. Il est vrai que c'est du culturel avec un petit « c », alors que Savary c'est du culturel avec un grand « K ». Il refuse de participer au carnaval de Béziers, il va même jusqu'à programmer un spectacle ce soir-là, et organise systématiquement ses programmations sans aucune concertation avec les associations de la ville.

Le Centre dramatique est toujours aussi inadapté à la réalité culturelle de la région, et l'arrivée de la gauche au pouvoir, avec son nouveau programme de décentralisation, n'a changé en rien ses structures.

Pour la gauche, la décentralisation, c'est l'exportation de la culture, celle qui se fait à Paris, dans les milieux haut chic bon genre. Vu que la vraie culture est parisienne, c'est logique non ! Cela, si on raisonne d'un point de vue élitiste, bien sûr ! Car quand on y regarde de plus près, des hommes et des femmes vivent et luttent ici. Ils n'ont pas attendu la bonne parole des missionnaires pour se faire bâtir un pays et se faire forger un art de vivre, et créer ainsi leur propre culture qui vit au travers des traditions populaires, des associations culturelles et des manifestations de résistance à l'uniformisation.

Une culture, ni meilleure ni pire qu'une autre, mais la leur.

Carolina (Groupe de Béziers)



tr n'a jamais pu surmonter ses handicaps.

Mais cette logique devait entraîner des conséquences plus graves. Initialement créé pour dynamiser le théâtre dans la région et réanimer le désert, il joue en fait le rôle inverse.

Effectivement, les années soixante-dix ont vu un foisonnement de jeunes troupes théâtrales, amateuristes, mais dynamiques et enthousiastes. Une nouvelle génération, directement issue de 68, et qui a besoin de moyens pour survivre. Mais partout, elles se heurtent à l'omniprésence du Centre dramatique qui rafle le peu de subventions allouées au département et à la culture. Non adapté aux besoins du théâtre régional en efferves-

il crée des emplois. Il arrose le pays avec *Le Bourgeois gentilhomme*, *Noël au front*, *Les opérettes d'Offenbach* et deux créations en cours, *L'histoire du soldat* et *Super-Dupont*, d'après le personnage de Goethe avec, en premier rôle, Alice Sapritch (on a les moyens ou on ne les a pas).

Huit mois plus tard, il a flambé toutes ses subventions (Jack Lang avait aligné cinq millions de francs, les collectivités locales 1,5 million, sans compter les subventions gratées à droite et à gauche au niveau de la région). La politique culturelle du centre n'a pas changé ! Au mois de septembre, il accuse un déficit de 2,8 millions. Il se trouve dans l'obligation de licencier et d'expliquer ses problèmes de gestion.

place : rentabilisation maximale des spectacles en cours et licencierement de trente personnes.

L'équipe peut reprendre le travail : les répétitions de *L'histoire du soldat* et de la nouvelle création, *Super Dupont*, reprennent.

Sorti du gouffre, Savary pourra continuer son œuvre et créer des oasis dans le désert.

## Un éléphant dans le désert

Il faut dire que depuis deux cents ans que la centralisation tue l'Occitanie à petit feu, il fait dur y vivre, encore plus dur y créer.

Avec son image de province attardée, le Languedoc-Roussillon représente un terrain d'ex-

## NOTE DE LECTURE

**C**E livre de François de Closets (1) a crevé le plafond, c'est l'événement littéraire de la saison. Pourtant, si j'en parle ici, alors que je réserve cette chronique à des ouvrages plus axés sur l'anarchie et par conséquent plus confidentiels, c'est qu'il reflète l'inquiétude d'une certaine bourgeoisie de bons sentiments devant la dégradation de l'économie capitaliste libérale et de l'impuissance de tous les docteurs de droite comme de gauche à l'enrayer.

L'ouvrage de de Closets est un ouvrage à deux volets d'inégale importance. Le premier est la constatation des inégalités qui conduisent la société à sa perte; le second, ce sont les remèdes proposés par l'auteur, encore qu'il se veut simplement un analyste et se défend de présenter une option politique.

Nous connaissons tous autour de nous des inégalités qui nous choquent et souvent nous les dénonçons. De Closets, lui, a additionné toutes ces inégalités et on est effaré par leurs sommes qui dessinent le caractère arbitraire, néfaste, de cette société que l'auteur sonde dans ses profondeurs. Il y a bien sûr les différences produites par l'argent, mais celles-ci ne semblent pas contre-nature à ce grand bourgeois libéral et social pour qui la créativité semble un dogme. Mais il y a toutes les autres. Les rentes de situation, par exemple, et il nous compte plaisamment la situation de certains personnages occupant des chasses gardées et son examen de la situation de certains trésoriers généraux dans chaque département (c'est bien notre tour d'examiner la situation financière de ces personnages) nous fait irrésistiblement penser aux fermiers généraux, leurs grands ancêtres, et, entre nous, ils pourraient bien être promis par l'histoire au même sort ! Cette « privilégiateure » vit à l'abri de tous soucis, héritiers des fortunes paternelles, notaires, commissaires priseurs, etc. Tous ces personnages vivent à l'abri des soucis quotidiens.

Mais l'auteur ne s'est pas contenté de se pencher sur les situations particulières. Il s'est attaché à analyser

les privilèges des différents métiers et corporations, leurs couvertures sociales en tous genres, et c'est avec un étonnement indigné qu'il nous fait partager, qu'il constate que ce sont justement les professions les mieux rémunérées qui jouissent en même temps des avantages sociaux les plus étendus, et que ce sont les classes les plus misérables, aux salaires les plus réduits, qui ont la situation la plus précaire.

Qu'on m'entende bien, il est vrai que notre mouvement ouvrier a toujours été partisan des hauts salaires et des avantages sociaux partout où cela est possible, car ces avantages pouvaient servir d'exemples pour les autres professions et être étendus à l'ensemble du monde du travail, comme ce fut le cas par exemple pour la quatrième semaine de congés payés chez Renault, et il en fut ainsi pendant la première période de notre histoire où la solidarité interprofessionnelle jouait en plein et où la revendication n'était qu'un pis-aller en attendant la révolution sociale. Mais depuis le triomphe du syndicalisme réformiste qui a abandonné tout espoir de transformation profonde de la société, les professions intégrées dans le capitalisme libéral de classes se sont frioleusement repliées sur elles-mêmes et conservent jalousement les secrets des avantages corporatifs qu'elles ont fini par arracher.

Le tableau que nous dresse de Closets de l'enchevêtrement des inégalités et des avantages corporatifs est hallucinant et on sent bien que toucher une pièce de cette construction compliquée risque de la voir s'effondrer et qu'alors ses garants, quelle que soit leur bonne ou leur mauvaise foi, se cramponnent à l'édifice, de peur de la voir s'écrouler et de perdre les minces ou énormes avantages dont ils sont en possession.

François de Closets lui aussi cherche à protéger l'édifice, et lui qui a reproché à la France d'être coupée en deux, pour sauver de ses excès le libéralisme cher à son cœur, nous offre une solution qui couperait le pays en deux d'une autre manière. Décidément,

## « TOUJOURS PLUS »

de François de Closets

quelle que soit leur qualité d'âme, nos bons bourgeois ne peuvent pas se résigner à la solution qui est à la fois la plus simple et la plus logique : l'égalité totale des moyens économiques, ce qui ne veut pas dire l'égalitarisme, bien entendu.

Pour de Closets, il existe une France traditionaliste, frileuse, aux ambitions limitées, dont il faut garantir le plan de vie en lui assurant un salaire suffisant et des avantages sociaux rassurants : c'est la France de papa, la France de l'histoire, celle qui constitue le terreau de toute société. Mais il existe une autre société, celle du risque de l'aventure économique, des faillites ou des succès éclatants. Celle-là doit courir tous les risques de l'aventure économique avec, en cas de succès, un profit illimité et une liberté totale. Mais comment l'auteur peut-il croire que cette frange du libéralisme absolu aussitôt installée dans une réussite éclatante n'essaiera pas aussitôt de reconquérir toutes les garanties sociales que le goût de l'aventure économique lui avait fait abandonner, et que nous retomberons dans la situation qu'il dénonce : « ce sont ceux qui économiquement en ont le moins besoin qui possèdent les plus solides rentes de situation ».

L'auteur, d'ailleurs, ne semble pas bien persuadé des possibilités de l'expérience qu'il nous propose. A plusieurs endroits de son texte, il nous dit honnêtement que son propos est celui de citoyens qui entendent rester dans le système économique libéral et refusent d'envisager une solution qui remettrait en cause toute leur culture bourgeoise et donnerait naissance à un socialisme égalitaire qui permettrait à chacun de se procurer ce qui lui paraît le plus convenable dans la masse des objets mis à sa disposition par le travail de tous.

Maurice JOYEUX

(1) Toujours plus édition Club express.





# HENRI TACHAN A BOBINO

*Madame, le lion est lâché ! Ecoutez-le rugir et vous connaîtrez l'ampleur de votre puissance. Ecoutez-le rugir et vous connaîtrez les hommes humiliés... Madame, le lion est lâché. Sacré Henri !*

(Jacques Brel)

Ça ne fait pas vingt ans — non, mais pas loin — que Tachan déambule sur les scènes, remplit les salles... et est ignoré des radios (1). Vous qui ne l'avez jamais vu, ne dites pas : « Oh, Tachan, oui, c'est pas mal... », parce que Tachan sur disque, ce n'est pas Tachan. Lui, il lui faut les planches, il lui faut les projecteurs, et il lui faut du monde pour être lui.

Bien sûr, son pianiste Jean Lesage n'est pas là, mais Patrice Peyrieras (piano, guitare, synthétiseur) et Jean-Louis Hennequin (flûte, percussions, synthétiseur) donnent une couleur nouvelle à son tour de chant. Les oreilles des (déjà) vieux « fans » seront peut-être choquées par les sons électroniques. Tant pis. Tachan

est là, avec ses amours, ses haines et sa pudeur extrême. Un tour de chant comme il y en a peu et qui donnera lieu à l'enregistrement d'un double 33 tour, le premier album public de cet énorme maudit.

Alors, allez chanter « la langue à mémé » avec le grand frère Henri. Ça lui fera plaisir, ça vous fera plaisir et nous, ça nous réconfortera. Car tant que des bonshommes comme Tachan, boycottés par les médias, réussiront à remplir les salles, on pourra espérer, qu'un jour, l'humanité se débarrassera du joug autoritaire.

H.T.

(1) Une exception confirme la règle...  
Devinez laquelle ?  
Henri Tachan, à Bobino, jusqu'au 31 octobre.

## Théâtre de la Sarbacane

# « TARIF DE NUIT »

Le théâtre de la Sarbacane est un théâtre qui vient de se créer à Alfortville. C'est un théâtre « original et courageux » puisque Vincent Skimenti, comédien-auteur, n'ayant obtenu aucune subvention, a travaillé d'arrache-pied pendant deux ans, vendu ce qu'il pouvait vendre, afin de réunir les fonds nécessaires pour créer son théâtre et monter ses propres pièces, ce qu'il n'a pu faire autrement. Il a lui-même aménagé entièrement le local qu'il a pu obtenir, la publicité a été également assurée par lui.

Vincent Skimenti, aidé par sa femme et ses amis, veut avant tout produire un théâtre subversif, un lieu « hors circuit où le critère serait la seule foi dans ce métier, où essayer de vivre avec les moyens du bord tout en restant professionnel ».

Sa première création, *Tarif de nuit*, est inspirée en partie par le vécu de Skimenti durant son travail de chauffeur de taxi la nuit. A travers les rencontres de clients qu'il a faites et dont il se souvient, puis celles qu'il vit ensuite au présent, la pièce tourne autour d'un individu, de son fonctionnement seul, face aux autres, aux structures ou à lui-même. « Le chauffeur de *Tarif de nuit* est un personnage qui ne cherche qu'en lui-même les réponses à ses questions. C'est une pièce libertaire écrite par un auteur qui n'appartient à aucune mode et qui se bat pour que le théâtre continue d'être un rêve interrogateur » (Ivan Morane).

Ivan Morane, le metteur en scène, a opté judicieusement pour une vision cinématographique de

la pièce. Sur une scène toute petite, dont une aronde occupe presque toute la surface et les regards, la pièce garde un rythme soutenu, où prennent place les jeux de lumière et les miroirs (glaces, vitres, rétroviseur) quand les regards communiquent ou se fuient. C'est d'ailleurs un des grands tourments de la pièce,

exacerbé jusqu'au tragique... de la fin.

A Alfortville (dix minutes de Paris), *Tarif de nuit*, de V. Skimenti, metteur en scène : Ivan Morane. Tous les soirs à 21 h, dimanche 16 h (relâche lundi). Théâtre de la Sarbacane, 48 bis, quai Blanqui. Place : 25 F.

Isabelle

## SÉLECTION RADIO/T.V.

JUSQU'A quand ? Jusqu'à quand les cochons de payants, les contribuables continueront-ils de financer une radio et une télévision dont seules quelques rares émissions ou diffusion de films (ce qui justifie l'existence de cette rubrique) surmontent au-dessus d'un océan de nullité ? Ce n'est pas seulement nous qui le disons, mais Claude Sarraute qui s'enrichit dans *Le Monde* du 19 octobre 1982. Écoutons ces propos : « Nos propres productions ont elles-mêmes atteint un tel record de médiocrité prétentieuse et mollassonne... ». « On ne demanderait pas mieux que de regarder français. Il suffirait qu'on nous en donne l'occasion. Une bonne occasion ».

La bonne occasion, ce n'était encore pas le dernier « grand Échiquier » dédié à Michel Sardou (Eh oui, toujours les mêmes ringards) qui nous l'a fournie. Entre deux baillements, on a pu apercevoir le minois de Mireille Darc, parlant aux extases de son Alain national : « C'est un homme qui a une notion très forte de certaines valeurs comme la famille, la patrie, etc. » Oh ! Mireille, continue de nous charmer et de nous enchanter, mais comme dirait Aldo Maccone : « Tais-toi, quand tu parles ! »

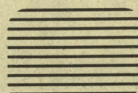


### RADIO

— *France-Culture* : le 30 oct. à 18 h : *Aphrodite, la grande déesse de Chypre*. Evocation du mythe d'une des principales déités de l'Antiquité.

Du 1<sup>er</sup> au 5 nov. à 8 h : *L'Endroit, c'est l'enfer*. La culture germanique avant la Première Guerre mondiale.

Le 2 nov. à 20 h : *Les Arabes et les Juifs*. Les problèmes du Proche-Orient.



### TÉLÉVISION

— *TF1* : le 31 oct. à 20 h 35 : *Le Magique* (1973), de de Broca, avec Belmondo. A défaut d'autres nourritures spirituelles.

Le 1<sup>er</sup> nov. à 15 h : *Ouvagan sur le Gaine* (1954). Les problèmes de la psychologie traités au marteau-piqueur, mais avec efficacité. Vaut surtout pour l'interprétation de Humphrey Bogart dans le rôle du capitaine Queeg.

— *A2* : le 29 oct. à 16 h 55 : *Indonésie : plusieurs fers au feu*. Comment vingt millions de personnes vivent dans un sec-

teur économique « informel ».

Le 30 oct. à 17 h 50 : aventure et sports de glisse : ski et surf.

Le 31 oct. à 21 h 35 : *Un homme et sa mémoire* : *Maria Casares*. Une femme extraordinaire dans l'émission à ne pas rater de la semaine.

Le 1<sup>er</sup> nov. à 21 h 50 : *L'Armoire*. Une petite pièce de Pierre Bourgeade sur l'irréalisme du goulag.

Le 2 nov. à 20 h 40 : *Le Sucre* (1978). Le célèbre film de Conchon-Rouffio. Sur une des plus grandes arnaques financières du siècle : celle de la monnaie artificielle du cours du sucre, en pleine période de surproduction.

— *FR3* : le 28 oct. à 20 h 30 : *Cinéma sans visa* : *Le Dieu noir et le diable blond*, de Glauber Rocha. Une évocation des révoltes incessantes dans le Sertão du nord-est du Brésil.

Le 30 oct. à 20 h 30 : *Panurge*, de et d'après François Rabelais. Un divertissement électronique de Jean-Christophe Averty.

Le 31 oct. à 20 h 30 : suite de *La Démocratie en Amérique*. Aujourd'hui : *Liberté*.

Le 2 nov. à 20 h 35 : *Elle court, elle court la banlieue* (1973), de Gérard Pires. Marthe Keller et Jacques Higelin, un sacré couple.

Le 2 nov. à 20 h 35 : *Tirez sur le pianiste* (1960), de Truffaut. Un Charles Aznavour étonnant. Un classique du cinéma français.

Le 3 nov. à 20 h 35 : début d'une série de six émissions : *Gaillaume le conquérant*. Pour ceux qui aiment l'histoire en costume.

- Mannick sera le 28 octobre à Annecy, le 30 à Clisson et le 9 novembre à Montpellier.
- Jean Sommer sera du 28 octobre au 3 novembre à Lausanne.
- Claire sera le 30 octobre à Cossonay.

## Prochains invités de Radio-Libertaire

- Mercredi 27 octobre : « L'invité quotidien » (20-22 H) : Marcel Amont.
- « Musique contemporaine » (22-23 h) : retransmission d'un concert de John Cage.
- (23-24 h) : Réginald (magicien). L'illusion et le rêve.
- Jeudi 28 octobre : « La vie d'artiste » (14-18 h) : Quatuor Discours 4 (clarinettes contemporaines).
- Vendredi 29 octobre : « Prison » (10-14 h) : interdiction de séjour.
- « Le magazine pour rire » (14-18 h) : Pierre Desproges (journaliste), Jean-Paul Svères (comédien-écrivain), Jean-Jacques Péroni (comédien-écrivain).
- « L'invité quotidien » (20-22 h) : l'Islam, avec Hubert. Peut-on être athée dans l'Islam ?
- « Je veux aller sur la rive d'en face » (22-24 h) : Marc Pillet, responsable du comptoir de création du musée d'Art-Déco à Paris.
- Samedi 30 octobre : « Cause pas, t'éclabousse » (18-22 h) : un tatoueur nous parle.
- Dimanche 31 octobre : « Jazz en liberté » (18-20 h) : Daniel Richard. Les mondes du jazz (distribution, musique improvisée).
- « Trisomie 21 » (20-24 h) : interview du groupe « Déficit des années antérieures », de Caen.
- Lundi 1<sup>er</sup> novembre : « Contact » (22-24 h) : Patrick parlera de Fontainebleau.
- Mardi 2 novembre : « A théâtre ouvert » (12-14 h) : Jacques Maclair pour la critique du Misanthrope.
- « Le magazine pour rire » (14-18 h) : Gilbert Lafaille (chanteur).
- Mercredi 3 novembre : « L'invité quotidien » : la Compagnie de la Jacquerie pour la pièce *Bubu de Montparnasse*.

Depuis le mercredi 26 octobre, de 16 à 17 h, une nouvelle rubrique sur la culture et la civilisation indiennes.

Projet en cours : « Le drapeau noir flotte sur la marmite » ou « Ne laissons pas à la bourgeoisie le monopole de la gastronomie », émission animée par Pascal.



# LETTRÉ OUVERTE D'UN RÉSERVISTE

Monsieur Henu, ministre des armées,

J'ai appris récemment de votre collègue de ministère de l'Agriculture que, bénéficiant des dispositions de l'article L 7 du Code du service national et de l'article 5 de la loi d'amnistie du 4 août 1981, je ne pouvais plus être appelé à l'activité. En conséquence, je suis réputé en position régulière au regard des lois régissant le service national actif. Logiquement, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, je dois donc me considérer comme réserviste. Cette situation légale m'entraîne à examiner un certain nombre de constatations et à aborder plusieurs interrogations :

- étant antimilitariste et anarchiste, je ne peux pas, par souci éthique, me considérer comme réserviste. Ce terme, par son sens passif, me désoblige et je tiens à démontrer que mon activité militante et humaine a toujours été dans un sens contraire aux « obligations de réserve » ;
- devant me situer en tant que réserviste, selon le code du service national, je sais que je peux être mobilisable en cas de conflit. Quelle destination me réservez-vous dans cette hypothèse ? La prison, tels les réfractaires de 1939-1945, ou une affectation militaire. Si je ne suis pas assujéti à une affectation de ce type, je dépendrai donc d'une affectation de défense (voir organisation générale de la défense, entre autres l'ordonnance du 7 janvier 1959) où je serai soumis, comme tout travailleur, à un statut comparable à celui d'un militaire dès que le gouvernement estimera utile l'entrée en vigueur des ordonnances régissant la direction de la défense ;
- existe-t-il des faits nouveaux m'entraînant à réexaminer ma position d'antimilitariste conséquent ? Vivons-nous depuis le 10 mai 1981 dans une société démilitarisée, libertaire, et où les individus sont dégagés d'une situation d'exploitation économique de type privé et étatique ? ;
- enfin, puis-je être indifférent au sort des compagnons antimilitaristes et insoumis (objecteurs ou insoumis totaux) qui sont poursuivis par les tribunaux ?

## Puis-je me considérer comme réserviste ?

Cette notion de réserve, si l'on songe aux indiens américains, entraîne une notion péjorative de mise à l'écart, en inactivité provisoire, hors des luttes. Depuis qu'en 1976, j'ai demandé très poliment, pour de soi-disant positions religieuses (je suis athée !) ou philosophiques un statut d'objecteur, j'ai entamé en fait un combat antimilitariste par le contenu que je donnais à mon activité. Ne me contentant pas d'être objecteur, je me suis insoumis (rendre service à qui ? A une société militarisée et étatique ? Non merci !) et rejoint les Comités de lutte objecteurs, puis la Fédération anarchiste.

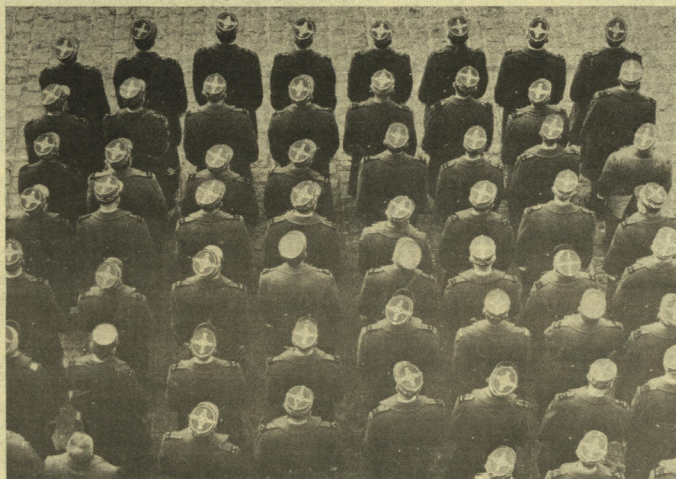
Au sein des CLO, j'ai pu mener une lutte de dénonciation des aspects militarisés de notre société :

- rôle économique de l'institution militaire ;
- rôle idéologique ;
- militarisation des espaces (aériens, sols, maritimes) ;
- utilisation de l'armée contre les mouvements sociaux ;
- l'armée : appareil anti-crise et force de répression.

Au cours de ces années (1974-1978), j'ai participé à de nombreuses actions entreprises contre l'armée : information sur l'objection, perturbation de manifestations militaristes, « profanation » de monuments, telle cette banderole « Objection » posée sur l'Arc de Triomphe. Popularisa-

tion de la lutte antimilitariste au cours de manifestations, comme par exemple ce 1<sup>er</sup> mai 1977 où nous refusions l'embrigadement à l'école, à l'armée et à l'usine tout en dénonçant le nationalisme des partis de gauche : en passant devant les locaux du journal *L'Humanité*, les drapeaux tricolores nous rappelaient sinistrement ceux des Versaillais écrasant la Commune. Combien de tracts ai-je pu distribuer, de procès de réfractaires ai-je pu soutenir ? Tout cela non pas pour vous faire part des états d'âme d'un « ancien combattant », mais pour vous indiquer que je n'ai pas choisi l'objection comme une possibilité d'échapper à une situation contraignante, mais comme une affirmation du choix d'une autre société, débarrassée de l'oppression étatique (justice, police, armée...) et de l'exploitation économique.

Puis, à la Fédération anarchiste depuis 1977, j'ai maintenu mon activité, en l'élargissant à un niveau social plus général,



sans oublier que la destruction de l'armée, « dernier rempart de notre société libérale » (dixit un de vos prédécesseurs), est un des premiers jalons vers une révolution sociale.

Tout cela pour vous dire que vous pouvez, aux yeux de la loi, me classer dans la réserve, je n'accepterai pas l'inactivité et, continuant mon combat, je renverrai tout document (lettre du ministère de l'Agriculture d'abord et livret militaire, entre autres) que vos services pourront à l'avenir m'envoyer.

## Utilisation des réservistes et affectation de défense

Selon le Code du service national, un réserviste est une personne ayant accompli son service actif et restant, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, en réserve du service militaire. C'est-à-dire que cet individu peut être rappelé au sein d'une affectation militaire en cas de conflit. Si aucune affectation militaire ne lui est soumise, il tombe tributaire d'une affectation de défense, individuelle ou collective. Cette affectation, création des ordonnances de 1959, est la base d'une conception de la défense, considérée comme permanente et universelle. « La défense a pour objet d'assurer en tout temps et en toutes circonstances contre toutes formes d'agression la sécurité et l'intégralité du

territoire, ainsi que la vie de la population » (article 1 de l'ordonnance). En conséquence, toute personne non affectée militairement est soumise à un recensement et à un contrôle permettant de l'affecter sur son lieu de travail. En cas de menace, la notion reste vague et peut être d'origine militaire ou non, extérieure ou dépendant d'un conflit intérieur, le pouvoir exécutif demeurant de toute façon seul juge peut adopter plusieurs mesures : la mobilisation générale, la mise en garde et les dispositions particulières.

Dès la mise en vigueur de l'une ou de l'autre des mesures prévues par l'ordonnance, les affectés sont soumis au statut de défense et donc « assimilés aux militaires et justiciables de la juridiction militaire » (article L 139, loi du 10/6/71). En clair, cela veut dire qu'un travailleur s'absentant de son travail est alors considéré comme déserteur, passible de la justice militaire et des TPGA. Si un employé

relations avec l'antimilitarisme, on doit constater que le gouvernement a développé la militarisation de la société française. Selon des plans que vous avez depuis longtemps développés au sein des pages de votre revue *Armée nouvelle* : renforcement de la gendarmerie, en crédits et en effectifs, afin de perfectionner cette arme antiguérilla et de contrôle de la population ; développement également de l'arme nucléaire (voir projet du budget 1983 concernant la défense).

Je dois par ailleurs vous féliciter pour vos résultats en ce qui concerne les ventes d'armes : vous avez pulvérisé les chiffres du précédent gouvernement (27 milliards de francs de commandes en quatre mois — janvier à mai 82 —, soit presque autant que les giscardiens en un an). Il faut avouer que vous avez bien mérité l'étiquette de premier VRP de la mort, vos voyages ont permis de décrocher de nombreux contrats. Grâce à vous, et selon vos propres termes, « la France peut devenir le leader des pays non alignés en matière de ventes d'armes ».

J'oubliais la suppression (en temps de paix) des TPGA, une des promesses socialistes d'avant mai, qui disparaissent en tant que tels, mais renaissent sous forme de chambres spécialisées dépendant des tribunaux de droit commun. Puisque le Code de justice militaire est inchangé, les réfractaires apprécieront certainement la « modification » des TPGA, à moins que vous incitez la justice à faire preuve de sévérité et de servilité au nouveau pouvoir.

Que de changement, donc, en ce qui concerne la militarisation de la société, surtout que vous n'envisagez pas la suppression des ordonnances de 1959, ni la modification des textes portant sur l'organisation de la défense, ni la remise en cause du rôle de l'armée (idéologique, économique et répressif), ni... Merci à vous et à vos collègues du gouvernement. Restez conformes à votre image, nous ne pouvons être surpris, ni déçus !

Quant au reste des réformes dans le domaine civil, elles offrent le même aspect, ménageant la chèvre et le chou, n'ayant en fait qu'un but ; permettre au système capitaliste de se maintenir en adoptant un petit replâtrage de surface. Les raisons de mon objection et de mon insoumission demeurent donc, et mon attitude ne peut être que renforcée par le développement du militarisme. Je suis et resterai insoumis, malgré votre amnistie de circonstance (ou tactique), car le combat antimilitariste est encore aujourd'hui une nécessité.

## La répression contre les réfractaires

Espérez-vous qu'après avoir amnistié la plus grande partie des quatre mille objecteurs, vous pourrez sévir tout à votre aise, ayant ainsi fait disparaître les généraux potentiels ? Je regrette, mais réserviste ou non, je suis solidaire de tous les réfractaires poursuivis par vos sbires, et je porterai mon soutien à Pascal Dubois, premier sur la liste répressive. En effet, Pascal sera jugé le 17 novembre à Avesnes-sur-Helpe, en tant qu'objecteur-insoumis. Ne craignez rien, monsieur le Ministre, nous serons nombreux ce jour-là à prouver qu'entraide n'est pas un vain mot pour les compagnons anarchistes, et que votre chantage à la quiétude ne mérite que notre mépris.

Veillez agréer, monsieur Henu, non pas ma considération distinguée, mais mon énergique salut antimilitariste.

Pascal BEDOS  
(groupe Sacco-Vanzetti)

à l'intérieur de son administration refuse un ordre de son supérieur, cet acte est apprécié comme un refus d'obéissance et jugé comme tel. Si un salarié abandonne son poste de travail, la hiérarchie militaire juge que c'est un abandon de poste, etc. Quant à ceux qui appelleraient à la grève « par quelque moyen que ce soit, qu'ils aient ou non été suivis d'effets », ils seraient accusés de « provocation à la désertion » (cinq à dix ans de prison !) (article 344 du Code de justice militaire).

Vous comprenez aisément que, refusant d'effectuer mon service militaire, je refuse également toute affectation militaire ou de défense, puisque si je me soumettais aujourd'hui, demain vous ou vos successeurs pourrez m'« enrégimenter » de nouveau.

## Le combat antimilitariste est-il devenu sans objet ?

En tant qu'administrateur du *Monde libertaire* ? J'écrivais dans un *Amis lecteurs* du 17 décembre 1982 : « Lorsque les vapeurs de l'espoir réformateur se seront dissipées, quand le socialisme étatique apparaîtra comme une impasse politique... ». Aujourd'hui, il est patent que les promesses socialistes se sont échouées sur la grève de la réalité. Sans parler des joujoux gauchistes de statut démocratique du soldat et de service à six mois qui n'ont que de très vagues

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.